

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

Département des Politiques Economiques
et de la Fiscalité Intérieure



NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE REGIONALE DANS L'UEMOA

N° 66

4^{ème} trimestre 2024



Bénin



Burkina-Faso



Côte d'Ivoire



Guinée-Bissau



Mali



Niger



Sénégal



Togo



Mars 2025

La note de conjoncture économique régionale dans l’UEMOA est une production trimestrielle du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure de la Commission de l’UEMOA dirigé, depuis mai 2021, par **Monsieur Mahamadou GADO**.

L’édition 66 de la note de conjoncture économique régionale a été préparée sous la supervision de :

- **Monsieur Kalidou THIAW**, Directeur de la prévision et des études économiques ;

par une équipe de la Direction de la Prévision et des études économiques composée de :

- **Monsieur Soumana HAROUNA IDE**, Chef de la Division de la prévision économique ;
- **Monsieur Abiboulaye MOUSSA**, Chef de la Division des études économiques ;
- **Monsieur Totas A. Joao CORREIA**, Chargé des prévisions et des études économiques ;
- **Monsieur Yao Eric KOUAKOU**, Chargé de l’Analyse d’impact des politiques et programmes ; et
- **Diabel DIOP**, Chargé des prévisions et des études économiques.

Avec des données collectées dans les Etats membres par les correspondants nationaux désignés ci-après :

- **Bénin : Monsieur Fabrice Mahouton GNIMAGNON** de la Direction Générale de l’Economie (DGE) ;
- **Burkina Faso : Monsieur Issaka NIANGAO** de l’Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- **Côte d’Ivoire : Monsieur Mamadou KONE** de la Direction Générale de l’Economie (DGE) ;
- **Guinée Bissau : Monsieur Moises Da SILVA** du Comité National de Politique Economique (CNPE-GB) ;
- **Mali : Monsieur Sédina Oumar MINTA** de l’Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
- **Niger : Madame Zeynabou MALIKI** de l’Institut National de la Statistique (INS) ;
- **Sénégal : Monsieur Amath DIAGO** de l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ; et
- **Togo : Monsieur Komi Venunye AGBOKA** de l’Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

Table des matières

Liste des tableaux.....	iv
Liste des graphiques	iv
Sigles et abréviations	v
Résumé	1
Introduction.....	3
1. Conjoncture internationale.....	4
1.1. Activité économique mondiale	4
1.2. Inflation dans les principales régions du monde	6
1.3. Cours des matières premières.....	7
2. Conjoncture dans la Zone UEMOA.....	12
2.1. Activité économique régionale.....	12
2.2. Evolution de l'inflation	18
2.3. Secteur extérieur	20
2.4. Finances publiques.....	24
2.5. Situation monétaire.....	27
3. Principaux faits marquants	29
3.1. Environnement international	29
3.2. Pays de l'UEMOA.....	30
Conclusion.....	32
ANNEXES	33

Liste des tableaux

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollar.....	11
Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2023/2024	14
Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction	18
Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre.....	18
Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC	19
Tableau 6 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA au deuxième trimestre 2024 (en mds).....	25
Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats membres de l'UEMOA au deuxième trimestre 2024 (en mds).....	27

Liste des graphiques

Graphique 1: Taux de croissance économique dans les principales régions du monde.....	5
Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent depuis 2023 (en dollars US par baril)	7
Graphique 3 : Evolution des cours de l'or	8
Graphique 4 : Evolution du cours du Cacao	10
Graphique 5 : Evolution et glissement annuel des cours moyens trimestriels des cafés Arabica et Robusta (en \$/Kg)	11
Graphique 6 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA.....	12

Sigles et abréviations

BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BRVM	: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CNPE	: Comité National de Politique Economique
Covid-19	: Maladie à coronavirus 2019
DPE	: Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure
DPEE	: Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FED	: Réserve Fédérale des Etats-Unis
FMI	: Fonds Monétaire International
IHPC	: Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	: Indice Harmonisé de la Production Industrielle
INS	: Institut National de la Statistique
LIBOR	: Taux interbancaire pratiqué à Londres
mds	: Milliards
nd	: Non disponible
PIB	: Produit Intérieur Brut
pp	: Points de pourcentage
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l’Etat
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
YoY	: Glissement annuel d’une variable
ToT	: variation trimestrielle

Résumé

Le FMI, dans sa publication des «*Perspectives de l'économie mondiale : mise à jour*» de janvier 2025, indique que la croissance mondiale est prévue à 3,3% en 2025 et 2026, ce qui est inférieur à la moyenne historique de 3,7% (2000-2019). Cette baisse est attribuée à plusieurs facteurs, notamment les tensions géopolitiques et les incertitudes économiques. Les facteurs influençant la tendance actuelle de la croissance mondiale sont, entre autres, la croissance soutenue par une forte consommation intérieure et des investissements dans les infrastructures aux Etats-Unis, la croissance modérée en zone Euro malgré les tensions géopolitiques et une incertitude politique, mais également, la résilience de l'économie chinoise dans un contexte d'instabilité du marché de l'immobilier. Toutefois, les perspectives de la croissance mondiale sont orientées à la baisse, avec un taux projeté à environ 3% sur le moyen terme. En effet, les risques incluent les tensions géopolitiques, les politiques commerciales incertaines et les défis environnementaux.

Pour ce qui concerne l'**Afrique subsaharienne**, la croissance devrait se redresser à 4,2% en 2025 et se maintenir en 2026, après 3,8% en 2024. Cette dynamique serait soutenue par une reprise des prix des matières premières et une augmentation des investissements dans les infrastructures, ainsi que dans les secteurs agricole et extractif.

Au niveau de l'**UEMOA**, la croissance économique, initialement projetée à 7,0%, est estimée à 6,2% en 2024, contre 5,3% en 2023, à la faveur de la mise en production de ressources d'hydrocarbures au Sénégal et au Niger et d'une bonne tenue de l'activité économique en Côte d'Ivoire. Les perspectives de croissance restent favorables pour un dynamisme économique régional. Toutefois, la situation sécuritaire de la sous-région continue de peser globalement sur l'activité économique.

Au titre du quatrième trimestre 2024, l'activité économique interne de l'Union fait ressortir une bonne tenue de la production industrielle, comparativement à la même période de l'année précédente, notamment en Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal, à la faveur d'une bonne dynamique de production dans le secteur des activités extractives.

Les échanges commerciaux de l'Union avec l'extérieur ont été caractérisés, comparativement au trimestre précédent, par une hausse des exportations et importations, respectivement de 44,5% et 21,6%. Par rapport à la même période de l'année 2023, les exportations de l'Union ont augmenté de 40,7%, tandis que les importations ont progressé de 8,4%. En cumul, pour l'année 2024, les exportations sont estimées à 23 613,1 mds, ce qui correspond à une amélioration de 13,0% par rapport à 2023, tandis que les importations sont estimées à 30 353,9 mds, soit une chute annuelle de 3,1%.

Concernant l'exécution budgétaire au quatrième trimestre 2024 au sein des Etats membres, il est indiqué que la position budgétaire globale de l'Union (hors Bénin), s'est améliorée de 1 463,9 mds, par rapport au quatrième trimestre de l'année 2023, pour

se situer à -1 398,9 mds. Cette amélioration observée du déficit budgétaire a été induite principalement par la baisse des dépenses totales et résulte essentiellement des niveaux élevés d'amélioration de la position budgétaire au Burkina Faso, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Niger.

En ce qui concerne la situation monétaire de l'Union, elle fait ressortir une hausse de 3 299,4 mds des disponibilités monétaires, en termes absolus, correspondant, en variation trimestrielle, à une progression de 7,1%, en termes relatifs. Cette évolution s'explique par l'évolution à la hausse de la masse monétaire et de ses contreparties dans la plupart des Etats membres.

Introduction

La Commission de l'UEMOA, à travers le Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE), élabore, chaque trimestre, la Note de Conjoncture Economique Régionale (NCR) pour permettre le suivi régulier de la conjoncture économique dans l'Union. Cette note est publiée à l'attention des décideurs régionaux, des chercheurs, des étudiants, des cadres et de tous les utilisateurs de données statistiques sur l'Union. Elle analyse l'évolution des principaux indicateurs conjoncturels dans les huit (08) Etats membres.

L'édition 66 de la note analyse la situation économique et financière, ainsi que celle des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA au quatrième trimestre 2024 et présente les résultats consolidés de l'inflation régionale au titre de l'année 2024. Elle comporte trois (03) parties qui font le point sur : (i) l'environnement international, (ii) la conjoncture dans la zone UEMOA, et (iii) les principaux faits marquants.

Les données de la conjoncture internationale proviennent de l'édition de janvier 2025 des « *Perspectives de l'économie mondiale : mise à jour* » du Fonds Monétaire International (FMI) et de la base de données « *Pink Sheet* » de la Banque mondiale, tandis que celles relatives à la croissance régionale sont issues du rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2024.

Concernant les données conjoncturelles nationales, elles ont été rendues disponibles par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) ou les Directions en charge de la prévision économique dans les Etats membres, à travers un réseau de correspondants nationaux.

1. Conjoncture internationale

1.1. Activité économique mondiale

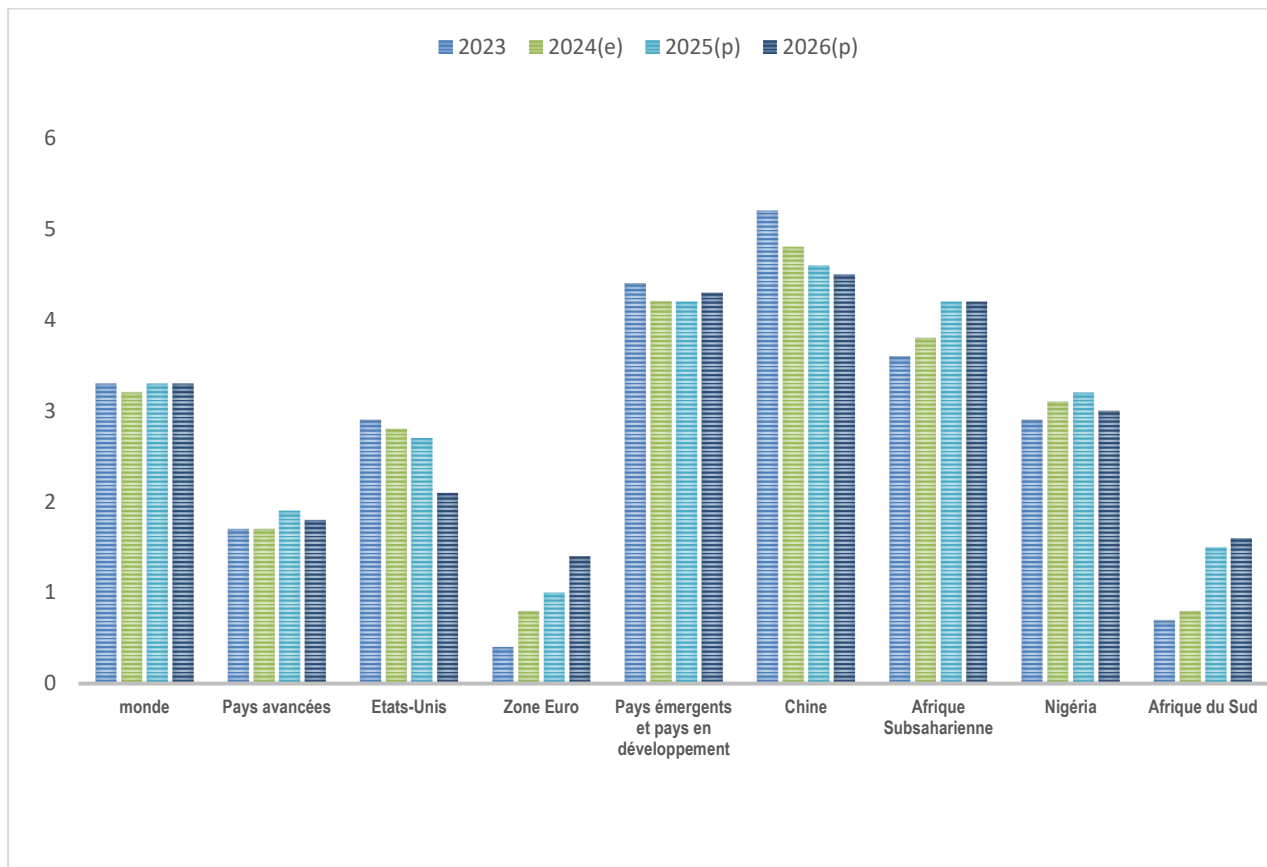
Le FMI, dans la publication sur les « *Perspectives économiques mondiales : mise à jour* » de janvier 2025, relève que la croissance économique du monde devrait rester stable, bien que morose. La croissance mondiale devrait se maintenir à 3,3% en 2025 et 2026, demeurant toujours inférieure à sa moyenne historique de 3,7% sur la période 2000-2019. Les prévisions pour 2025 restent globalement inchangées par rapport à celles de l'édition d'octobre 2024 des « *Perspectives de l'économie mondiale* » (PEM), bien que des révisions à la hausse soient intervenues pour certaines économies, dont les Etats-Unis, constituant ainsi des effets compensatoires par rapport à d'autres économies. En effet, les révisions intervenues témoignent de trajectoires divergentes selon les pays et de l'instabilité du profil de croissance mondiale. Ces raisons expliquent le fait que le FMI parle d'une croissance mondiale hétérogène et incertaine.

Dans les « **Pays avancés** », les révisions de prévisions de croissance prennent des directions différentes. Comparativement aux projections d'octobre 2024, la croissance du groupe des pays avancés a été révisée à la hausse, de 0,1 point de pourcentage (pp), et celle de 2026 demeure inchangée. Globalement, la croissance des pays avancés devrait ressortir à 3,3% en 2025 et au même niveau en 2026, sous l'influence de la vigueur de l'économie des Etats-Unis et d'une croissance modérée en Zone euro, malgré la crise persistante en Ukraine. A cela s'ajoute la reprise attendue au Japon, après la baisse de la croissance en 2024 et la bonne tenue de l'économie au Royaume-Uni.

Aux États-Unis, la demande reste vigoureuse, soutenue par une politique monétaire moins restrictive et des conditions financières favorables. La croissance ressortirait à 2,7% en 2025, soit une révision à la hausse de 0,5 pp par rapport à octobre 2024. En Zone euro, la croissance devrait se redresser par rapport à 2024, mais les tensions géopolitiques continuent d'affecter le moral des agents économiques. En effet, la croissance est projetée à 1,0% en 2025, contre 0,8% en 2024, pour une révision à la baisse de 0,2 pp par rapport aux prévisions d'octobre 2024. En 2026, la croissance devrait s'accélérer pour s'établir à 1,4%, grâce à l'augmentation de la demande intérieure et sous l'effet de l'assouplissement des conditions de financement, de l'amélioration de la confiance et d'un léger recul de l'incertitude.

Dans les autres pays avancés, les prévisions devraient rester relativement stables sur la période. Au Japon, la croissance est attendue en reprise de 1,1% en 2025, contre une récession de 0,2% en 2024, et se stabiliser à 0,8% en 2026. De même, au Royaume-Uni, la croissance serait plus dynamique, avec une révision à la hausse de 0,1 pp pour des taux de croissance économique de 1,6% 2025 et de 1,5% en 2026.

Graphique 1: Taux de croissance économique dans les principales régions du monde



Source : FMI, « Perspectives de l'économie mondiale : mise à jour », janvier 2025.

Au niveau des « **Pays émergents et pays en développement** », les perspectives de croissance sont stables et les prévisions tablent sur un taux de croissance de 4,2% en 2025, soit au même niveau que l'année précédente. Des révisions ont été apportées dans la plupart des économies, mais, en somme, elles se sont compensées. En Chine, la croissance pour 2025 a été légèrement revue à la hausse (+0,1 pp) par rapport aux projections d'octobre, s'établissant désormais à 4,6%. Cette révision s'explique par l'effet de report de 2024 et par l'ensemble de mesures budgétaires annoncées en novembre 2024, qui compense en grande partie l'incidence négative sur l'investissement de l'ampleur de l'incertitude entourant les politiques commerciales et du coup de frein du marché immobilier. En 2026, la croissance devrait globalement rester stable à 4,5%. En Inde, la croissance devrait rester vigoureuse à 6,5% en 2025 et 2026, comme prévu en octobre et conformément à son potentiel.

Au Moyen-Orient et en Asie centrale, la croissance devrait se redresser, mais de façon moins vive que prévu en octobre dernier. En effet, une révision à la baisse de 1,3 pp de la croissance de 2025 a été apportée en Arabie saoudite, principalement à la suite du prolongement des baisses de production de l'OPEP+. En Amérique latine et aux Caraïbes, la croissance globale devrait légèrement accélérer à 2,5% en 2025, en dépit du ralentissement attendu des principaux pays de la région. La croissance en Afrique subsaharienne devrait se redresser en 2025, alors qu'elle devrait ralentir dans les pays émergents et les pays en développement européens.

Pour ce qui concerne l'**Afrique subsaharienne**, la croissance devrait se redresser en 2025, à 4,2%, et se maintenir en 2026, après 3,8% en 2024. Les perspectives de 2025 sont restées identiques à celles d'octobre 2024 alors qu'elles ont été revues en baisse de 0,2 pp en 2026 pour tenir compte des incertitudes élevées dans les autres pays hors Nigéria et Afrique du Sud. La croissance économique devrait être soutenue par une reprise des prix des matières premières et une augmentation des investissements dans les infrastructures, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des services et des industries extractives. Ces derniers continuent de jouer un rôle crucial dans la croissance régionale. Toutefois, les tensions politiques et les conflits internes dans certains pays restent des obstacles majeurs à la stabilité économique. Les effets du changements climatique, tels que les sécheresses et les inondations, continuent de poser des risques pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.

Globalement sur les risques à moyen terme, les perspectives de croissance sont orientées à la baisse, avec une croissance mondiale projetée à environ 3% sur cinq (05) ans. En effet, les incertitudes économiques sont encore latentes en liaison, entre autres, avec les politiques commerciales restrictives marquées par une intensification des mesures protectionnistes, par exemple, sous la forme d'une nouvelle vague de droits de douane annoncée de partout, en particulier aux Etats-Unis, ainsi qu'en raison des difficultés budgétaires plus marquées au niveau mondial, en sus des tensions géopolitiques encore vives.

Selon le FMI, dans ce contexte de forte incertitude, l'action des pouvoirs publics doit maîtriser les risques à court terme et reconstituer des marges de manœuvre, tout en continuant de déployer des efforts pour améliorer les perspectives de croissance à moyen terme. Il s'agira, entre autres de : (i) maintenir la stabilité des prix, tout en soutenant l'activité économique ; (ii) accélérer les réformes pour améliorer les perspectives de croissance à moyen terme ; et (iii) renforcer la coopération pour limiter la fragmentation et maintenir la stabilité économique.

1.2. Inflation dans les principales régions du monde

Au niveau mondial, la tendance désinflationniste devrait se poursuivre, avec une évolution du niveau général des prix passant d'une moyenne de 6,7% en 2023 à 5,7% en 2024 et projetée à 4,2% en 2025 et 3,5% en 2026. Selon le FMI, le refroidissement progressif des marchés de l'emploi au niveau mondial devrait juguler les tensions sur la demande. Si l'on ajoute la baisse attendue des prix de l'énergie, l'inflation globale devrait poursuivre sa décline vers les cibles des banques centrales. Autrement dit, l'inflation devrait rester proche, mais au-dessus de la cible de 2% en 2025 aux États-Unis, alors que les dynamiques inflationnistes devraient être plus modérées dans la Zone euro. L'inflation devrait rester faible en Chine. De ce fait, l'écart se creuse entre les taux directeurs anticipés aux États-Unis et dans les autres pays.

De manière détaillée, les prix des produits de base énergétiques devraient baisser de 2,6% en 2025, soit un recul plus marqué que celui prévu en octobre dernier, du fait de la baisse des cours du pétrole entraînée par la faiblesse de la demande chinoise et par une offre abondante en provenance de pays n'appartenant pas à l'OPEP¹. Cette baisse est, en partie, compensée par des augmentations des prix du gaz provoquées par des perturbations sur les

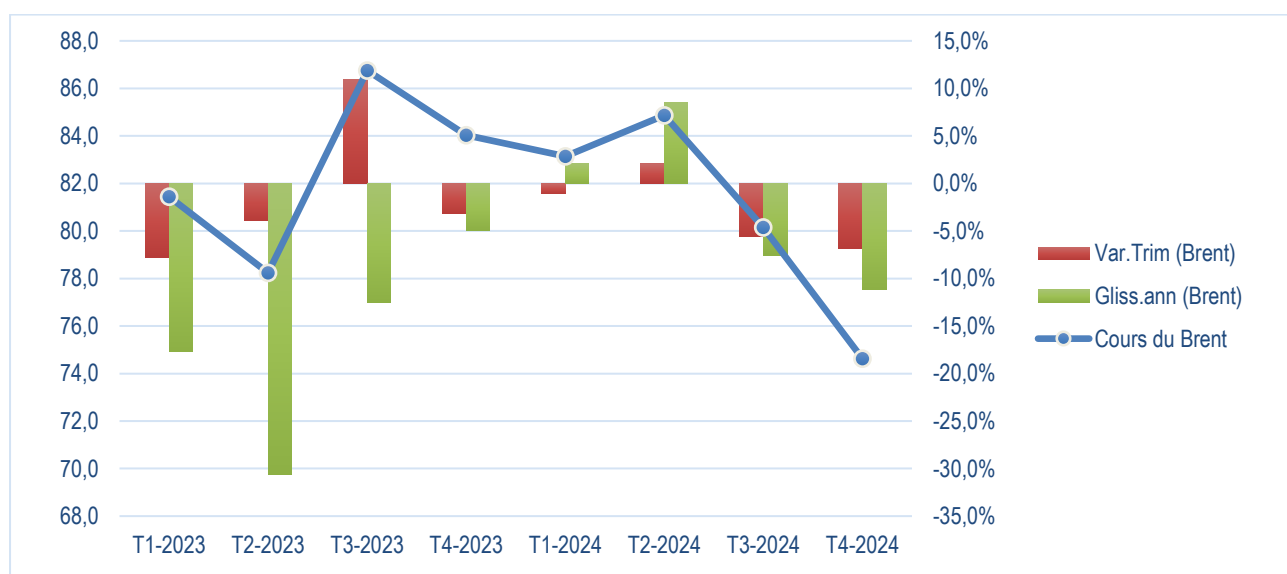
¹ Organisation des pays producteurs de pétrole et plusieurs pays extérieurs à l'organisation, dont la Russie.

approvisionnements, en conséquence du conflit en cours au Moyen-Orient et des arrêts de production sur des gisements de gaz. Les prix des produits de base hors combustibles devraient augmenter de 2,5% en 2025 du fait de révisions à la hausse des prix des produits alimentaires et des boissons par rapport aux PEM d'octobre 2024, attribuables aux mauvaises conditions météorologiques qui ont affecté les grands producteurs. Par ailleurs, il est attendu que les taux directeurs des principales banques centrales continuent de baisser, mais à des rythmes différents en raison de disparités dans les perspectives de croissance et d'inflation.

1.3. Cours des matières premières

Au quatrième trimestre 2024, le cours du baril de pétrole a connu une baisse notable, suivant la tendance du trimestre précédent. Le prix moyen du **Brent** est ressorti à 74,6 dollars sur la période, soit son plus faible niveau depuis le troisième trimestre 2021 (73,0 dollars, le baril). En effet, au courant des trois (03) derniers mois de l'année, les prix du *Brent* ont évolué en baisse, passant sous la barre des 75 dollars le baril. En somme, le cours a enregistré une baisse de 6,9% en variation trimestrielle et une chute de 11,2% en glissement annuel.

Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent depuis 2023 (en dollars US par baril)



Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », février 2025 ; Commission de l'UEMOA (calculs).

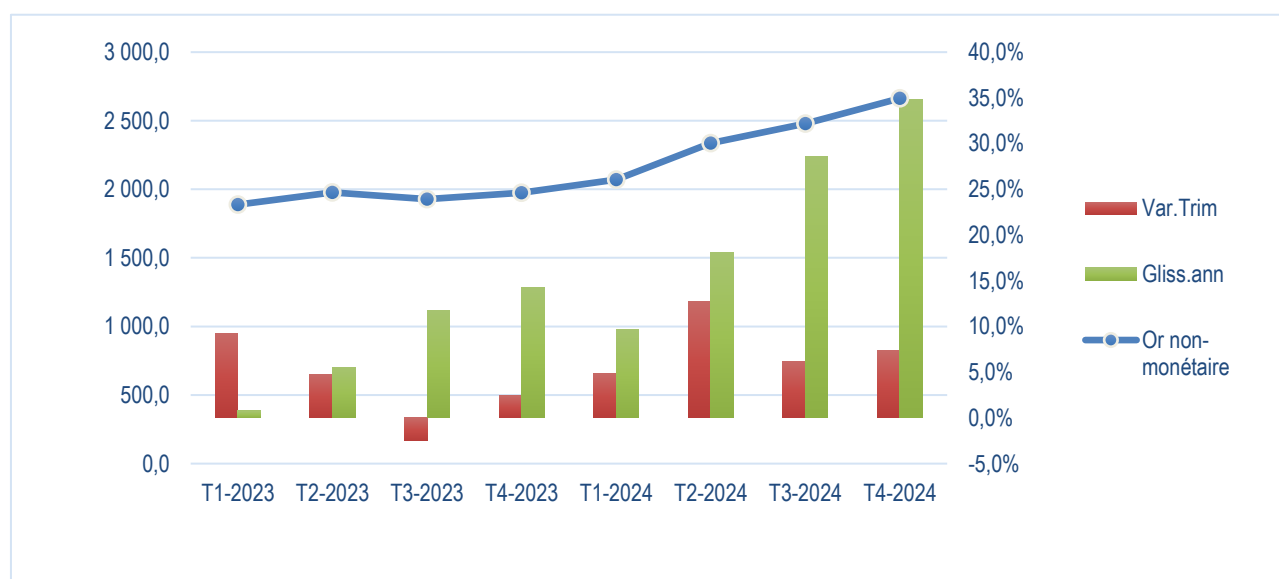
La dégringolade du cours du *Brent* a été essentiellement influencée par la morosité de l'économie mondiale, notamment avec le ralentissement de l'activité en Chine, marché clé du pétrole, et la faiblesse de l'activité économique en Zone euro. Cette situation macroéconomique mondiale a fortement contrebalancé les tensions géopolitiques qui devraient jouer à la faveur d'une hausse des cours du pétrole sur le marché. En effet, l'OPEP a ajusté ses prévisions de demande mondiale de pétrole pour le quatrième trimestre 2024, anticipant une consommation de 105,5² millions de barils par jour. Cette révision reflète une prise en compte des incertitudes économiques et de la demande énergétique mondiale.

² Tableau de bord - Marchés Pétroliers : "Le Brent remonte à 74 \$/b soutenu par les menaces d'un renforcement des sanctions contre l'Iran et la Russie" (16 décembre 2024).

Aussi, en novembre 2024, l'OPEP+³ a décidé de prolonger d'un mois les réductions volontaires de production de 2,2 millions de barils par jour, initialement prévues jusqu'à fin novembre pour stabiliser les prix du pétrole face à une demande mondiale incertaine.

Le prix de l'or est ressorti à 2 663,1 dollars l'once troy, en moyenne, sur le quatrième trimestre 2024, soit une hausse de 7,4% en variation trimestrielle et un bond de 34,8% en glissement annuel. Les cours du métal précieux continuent de battre des records historiques jamais atteints par le passé, depuis la crise de Covid-19. Cette forte évolution des cours de l'or est essentiellement expliquée par les crises successives de l'économie mondiale qui ont eu des conséquences majeures, en particulier, sur l'inflation. Certes, l'inflation s'est stabilisée, surtout dans les grandes économies mondiales et, en conséquence, les anticipations de baisse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine influencent davantage les investisseurs, renforçant leur intérêt pour l'or comme valeur refuge, face à l'affaiblissement du dollar. Aussi, les conflits et incertitudes sur la scène internationale, notamment dans le contexte des tensions au Moyen-Orient, ont accentué le besoin de sécuriser les investissements pour s'assurer face à une potentielle escalade de la crise, notamment entre l'Iran et Israël, qui pourrait engendrer des conséquences de même ampleur, voire pires que celles de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. A cela s'ajoute la demande des banques centrales pour répondre à leur besoin de couverture des réserves en or monétaire, dans un contexte macroéconomique globalement incertain.

Graphique 3 : Evolution des cours de l'or



Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », février 2025 ; Commission de l'UEMOA (calculs).

Au quatrième trimestre 2024, les **prix du coton** se sont légèrement relevés de 0,6% par rapport au trimestre précédent, tout en restant à un niveau plus faible qu'il y a un an. En effet, le prix moyen sur le trimestre est ressorti à 1,8 dollar le kilogramme, affichant un repli de 11,4% en glissement annuel. Le marché est donc caractérisé par une dynamique contrastée, influencé aussi bien par l'offre que la demande. Les principaux pays producteurs (comme l'Inde, les États-Unis, le Pakistan et la Chine) ont connu des conditions météorologiques

³ L'OPEP+ est une coalition de 23 pays producteurs de pétrole. Elle comprend les 13 membres de l'OPEP et 10 autres pays producteurs, dont la Russie.

hétérogènes. Dans certaines régions productrices, des épisodes de sécheresse et d'instabilité climatique⁴ ont réduit les rendements, limitant l'offre disponible sur le marché. Parallèlement, dans d'autres zones, une météo plus favorable a permis de maintenir des niveaux de production relativement bons. Dans la région ouest-africaine, des phénomènes climatiques du même genre ont été observés, notamment au Burkina Faso, au Mali et en Côte d'Ivoire, réduisant la qualité et le volume des récoltes dans la région.

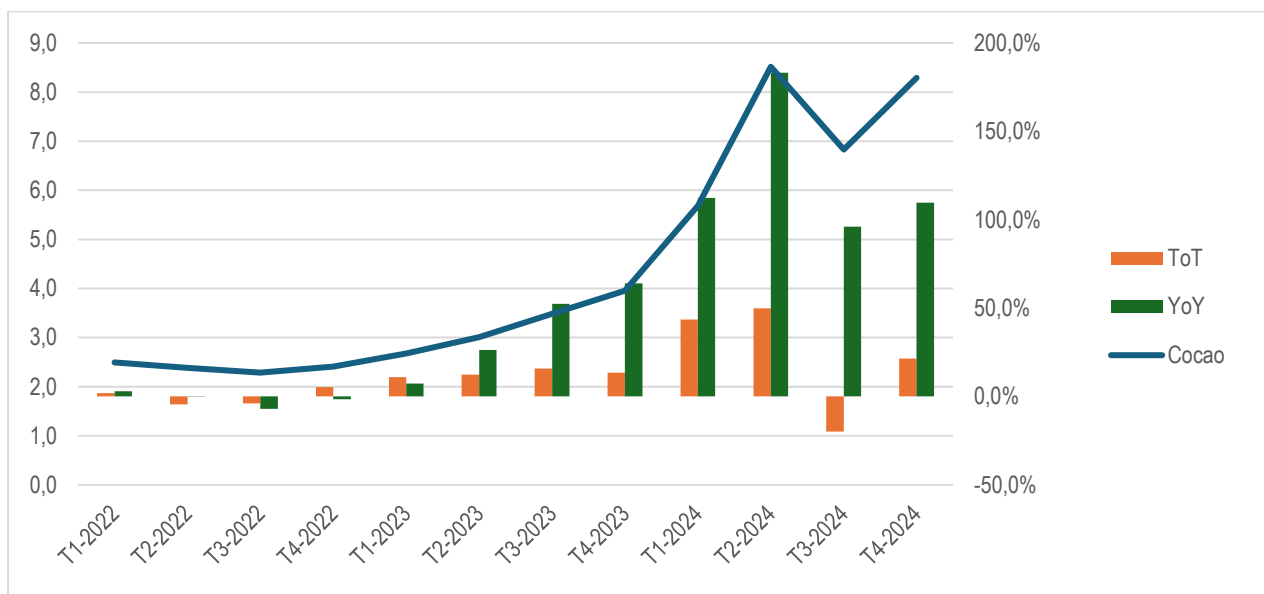
Du côté de la demande, la reprise progressive de l'industrie textile mondiale a stimulé la demande de coton, notamment dans les marchés émergents d'Asie du Sud-Est et d'Afrique. Dans les pays avancés de haute technologie, la montée en puissance des initiatives en faveur de textiles durables a orienté la préférence vers un coton de qualité supérieure, pro-climatique. Ces initiatives ont essentiellement contribué au renforcement de la demande globale du produit. Toutefois, la chaîne de valeur cotonnière fait également face à des ajustements de politiques agricoles visant à améliorer la résilience de sa production au climat, mais aussi aux tensions commerciales grandissantes un peu partout dans le monde. Ces facteurs sont déterminants pour expliquer la fluctuation temporaire du prix du coton sur le marché international.

Au quatrième trimestre 2024, le marché mondial du **cacao** a été particulièrement marqué par l'ajustement entre une demande soutenue et des difficultés de production liées à des conditions climatiques défavorables dans les principaux pays producteurs, notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana. L'offre mondiale a montré un signe de reprise après plusieurs années de déficit, bénéficiant de la période de récolte favorable en Côte d'Ivoire et au Ghana au courant de ce trimestre. En effet, depuis le début de la campagne 2024/25 jusqu'au 29 décembre 2024, les arrivées de cacao dans les ports ivoiriens auraient augmenté de 27,4 % pour atteindre 1,054 million de tonnes. Au Ghana, la campagne actuelle a débuté le 11 septembre 2024 et, au 12 décembre 2024, les fèves de cacao calibrées et scellées étaient en hausse de 57,7 %, à 366 075 tonnes⁵. Le niveau des prix a été prépondérant pour amener les producteurs à prendre la décision de renforcer leurs investissements, dans le but d'accroître la production. Parallèlement, la demande est restée vigoureuse, portée par une consommation soutenue, aussi bien sur les marchés traditionnels que sur les marchés émergents, en particulier pour la production de chocolat haut de gamme. En moyenne, sur le quatrième trimestre 2024, les prix du cacao sont remontés à 8,3 dollars le kilogramme, soit une hausse de 21,4% par rapport au trimestre précédent, après le repli de 19,8% enregistré au troisième trimestre de la même année. En glissement annuel, le cours du cacao a plus que doublé, passant de 4,0 dollars le kilogramme au quatrième trimestre 2023 à 8,3 dollars au quatrième trimestre 2024.

⁴ <https://www.usda.gov/sites/default/files/documents/2025AOF-cotton-outlook.pdf>

⁵ [Cocoa-Market-Report-December-2024.pdf](#)

Graphique 4 : Evolution du cours du Cacao



Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », février 2025 ; Commission de l'UEMOA (calculs).

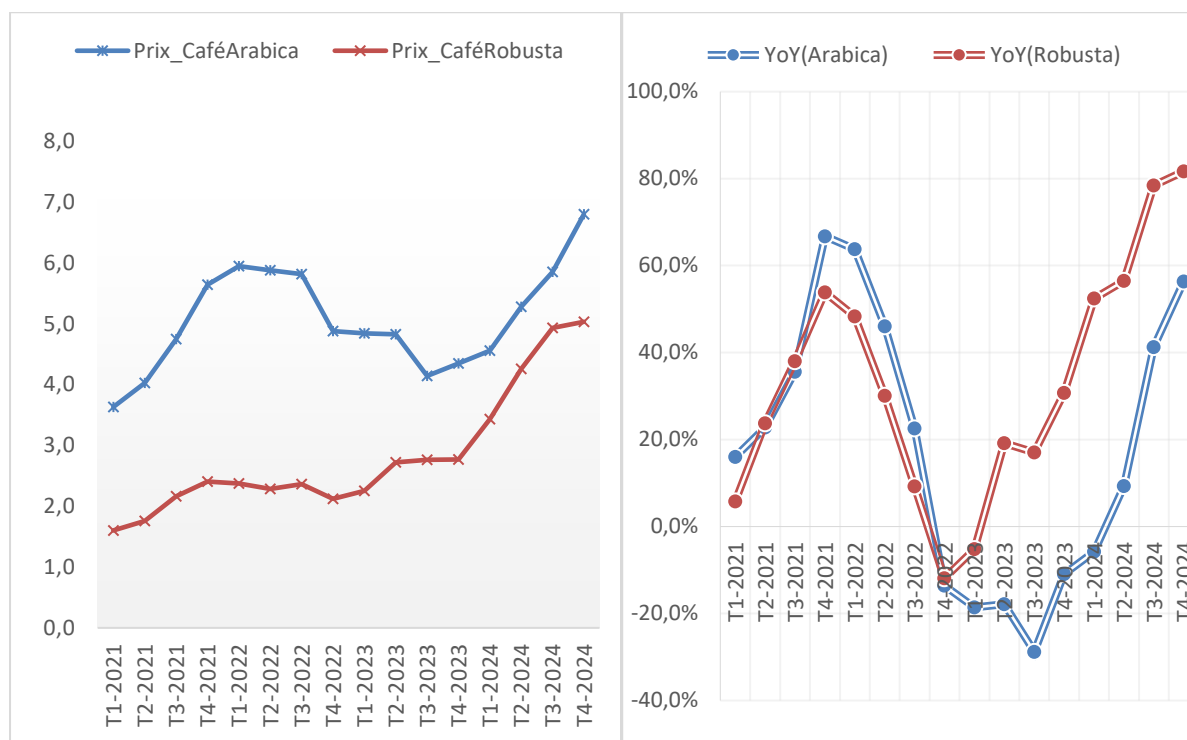
Pour ce qui concerne le **café**, le marché mondial reste dynamique, malgré les incertitudes économiques et climatiques, profitant du regain d'activité et de production dans certaines régions et du contexte de récolte qui coïncide avec la fin de l'année. Globalement la production mondiale s'est confortée pour cette campagne, bien qu'il y ait des variations régionales dues principalement aux conditions climatiques. Les premières estimations de la production mondiale tablent sur 178 millions de sacs pour la campagne 2023/2024, soit une hausse de 5,8% par rapport à l'année précédente⁶. Cependant, la dynamique de l'offre n'a pas pu ralentir la pression observée sur les cours du marché international.

En effet, au cours du quatrième trimestre de 2024, les prix du café ont connu une hausse notable, atteignant des niveaux records. Le pic est de 6,8 dollars de kg pour le café arabica et de 5,0 dollars pour le café robusta. La hausse continue des cours du café peut être expliquée par un maintien du niveau de consommation mondiale et les contraintes d'approvisionnement susceptibles de ralentir les exportations, en plus de la menace climatique sur la production.

L'évolution des cours est marquée par une hausse continue, aussi bien en variation trimestrielle qu'en glissement annuel (voir graphique), et cette tendance s'est poursuivie sur toute l'année 2024. Au 4^{ème} trimestre 2024, les prix ont augmenté de 56,4% et de 81,7%, respectivement pour le café arabica et le café robusta, comparativement à la même période de l'année précédente.

⁶ [cmr-0125-f](#)

Graphique 5 : Evolution et glissement annuel des cours moyens trimestriels des cafés Arabica et Robusta (en \$/Kg)



Source : Banque mondiale, « Pink Sheet », février 2025 ; Commission de l'UEMOA (calculs).

Le tableau ci-dessous fait ressortir les cours des principales matières premières suivies au niveau de la Commission de l'UEMOA.

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollar

Matières premières	Unité	2023	2024		Variations en %	
		T4	T3	T4	Trim.	Gliss.
Pétrole brut (Brent)	(\$/bbl)	84,0	80,2	74,6	-6,9	-11,2
Cacao	(\$/kg)	4,0	6,8	8,3	21,4	109,6
Café arabica	(\$/kg)	4,3	5,9	6,8	16,2	56,4
Café robusta	(\$/kg)	2,8	2,8	5,0	82,1	81,7
Huile d'arachide	(\$/mt)	1928,8	1793,1	1723,9	-3,9	-10,6
Huile de palme	(\$/mt)	816,1	937,2	1145,2	22,2	40,3
Huile de palmiste	(\$/mt)	948,7	1453,3	1916,8	31,9	102,0
Blé	(\$/mt)	290,9	260,3	259,6	-0,3	-10,8
Maïs	(\$/mt)	230,7	177,4	190,3	7,3	-17,5
Riz brisé 5%	(\$/mt)	610,7	586,3	517,7	-2,7	-2,7
Banane	(\$/kg)	1,1	1,1	1,0	-2,7	93,0
Sucre	(\$/kg)	0,5	1,1	1,0	-1,4	3,2
Bois (Sawnwood) Cameroun	\$/m3	594,8	623,0	614,1	-1,4	3,2
Coton (A Index)	(\$/kg)	2,0	1,8	1,8	0,6	-11,4
Or non monétaire	(\$/troy oz)	1975,5	2479,6	2663,1	7,4	34,8

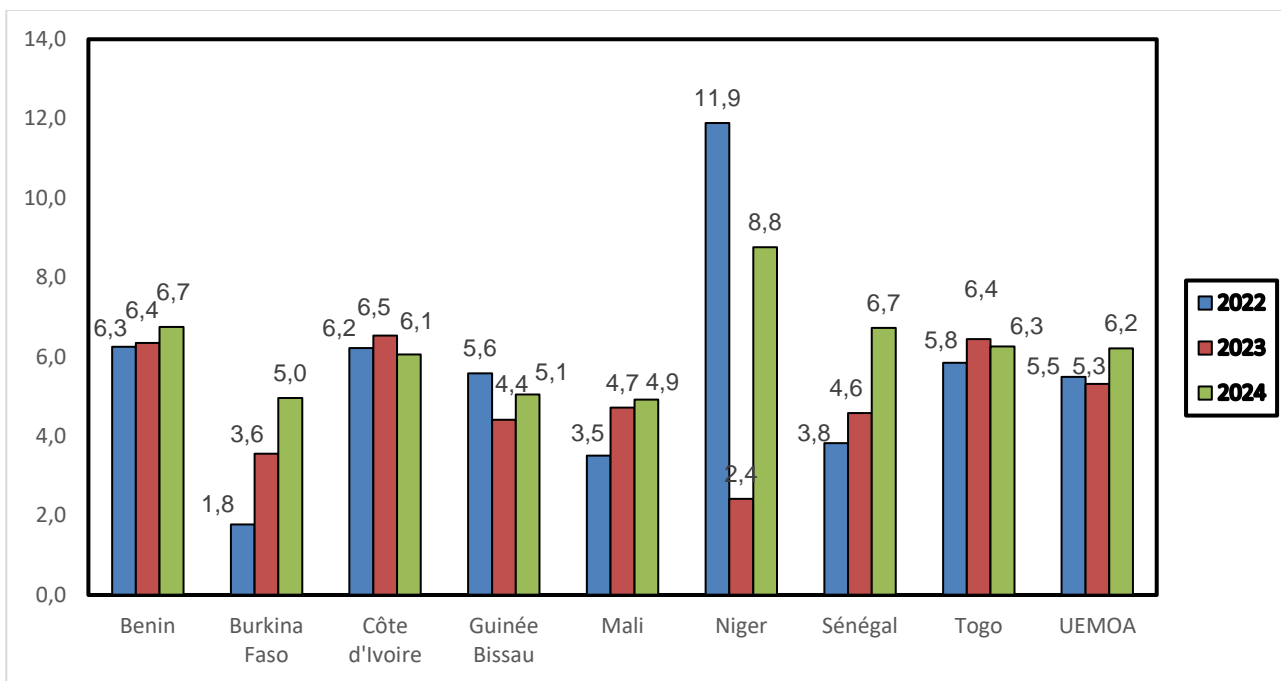
Source : Banque mondiale, « Pink Sheet », février 2025 ; Commission de l'UEMOA (calculs).

2. Conjoncture dans la Zone UEMOA

2.1. Activité économique régionale

En 2024, la croissance économique de l'Union, initialement projetée à 7,0%, ressortirait à 6,2%, contre 5,3% en 2023, à la faveur de la mise en production de ressources d'hydrocarbures au Sénégal et au Niger. Toutefois, la situation sécuritaire de la sous-région continue de peser globalement sur l'activité économique.

Graphique 6 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA



Source : Commission UEMOA, Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale, décembre 2024.

■ Activité agricole⁷

Les statistiques agricoles transmises par les Etats membres reflètent des données consolidées pour la campagne agricole 2023/2024 qui fournissent une estimation de la production agricole au niveau de l'Union, au titre de l'année 2023. Le cumul, par pays, de la production agricole vivrière et d'exportation disponible fait ressortir une hausse de la production au niveau régional, respectivement de 8,1% pour la production vivrière et de 8,3% pour la production d'exportation, sur l'année 2023.

En Côte d'Ivoire, l'agriculture d'exportation s'est consolidée de 4,2%, malgré les fortes baisses des productions de cacao (-22,7%) et de café (-50,6%), notamment affectées par la pourriture de fongique qui a fortement impacté la production de cacao dans la région ouest africaine. La production de coton s'est, quant à elle, repliée de 35,3%. En revanche, la production d'exportation s'est consolidée, tirée par la bonne performance de la production d'anacarde (+19,2%) et de caoutchouc (+61,6%). Les productions d'huile de palme et de sucre se sont aussi bien comportées, avec des hausses respectives de 4,8% et de 7,4% en 2023. La production vivrière, pour sa part, s'est consolidée de 7,9% en 2023.

⁷ Cette partie fait l'analyse des données transmises par les Etats membres au niveau de la Commission. Les données de production vivrière pour la Côte d'Ivoire n'ont pas été communiquées. Les statistiques ci-mentionnées sont tirées des estimations du cadrage macroéconomique du pays datant de mars 2024.

Au Bénin, la production agricole est ressortie en hausse de 7,0% pour les produits vivriers et de 4,1% concernant les produits d'exportation. La production vivrière a été soutenue par les produits céréaliers qui se sont consolidés de 19,2%, par rapport à l'année précédente, malgré le repli de la production de riz (-6,2%). La production d'exportation, pour sa part, a tiré profit de la bonne performance de la production d'anacarde (+9,0%) et de palmier à huile (+6,2%). Le coton, produit phare d'exportation, s'est conforté, avec une hausse de 1,9% en 2023, permettant au pays de maintenir son rang de 1^{er} producteur au niveau régional.

Au Burkina Faso, les récoltes pour les cultures vivrières sont estimées en hausse de 9,0% en 2023, tirées par les bonnes récoltes des produits céréaliers (+6,7%) et des tubercules (+21,6%). Les produits d'exportation ont aussi augmenté de 3,2%, par rapport à l'année précédente, à la faveur des bonnes performances des productions d'arachide (+36,9%) et de soja (+19,6%). Néanmoins, la production de coton s'est nettement repliée (-20,6%) en 2023.

En Guinée-Bissau, la production agricole s'est bien comportée en 2023, avec des hausses respectives de 1,8% pour les produits vivriers et de 3,5% pour les produits d'exportation. La culture d'anacarde, principale ressource d'exportation, s'est bien confortée et les récoltes de céréales ont augmenté de 2,1%.

Au Mali, la production agricole vivrière a baissé de 1,2% en 2023, cette baisse étant étroitement liée aux contreperformances de la production de maïs (-9,3%) et de celle de sorgho (-3,4%). L'agriculture d'exportation, essentiellement composée de la culture du coton, s'est consolidée sur la période, avec une production qui a presque doublé par rapport à l'année précédente. Elle est ressortie à 582 559 tonnes.

Au Niger, la production vivrière s'est aussi améliorée de 19,0%, en raison des performances relevées pour les différentes spéculations, notamment le mil (+15,1%), le riz (+46,9%) et le niébé (+25,2%). S'agissant de la production d'exportation, en l'absence des données sur le coton, les estimations de la production font ressortir une baisse de la production de 1,0% en 2023. En effet, la production d'arachide a augmenté de 9,8% par rapport à la précédente campagne agricole ; cette hausse a été amoindrie par la contraction de la production de pastèque (-16,7%).

Au Sénégal, les estimations de production de la campagne 2023/2024 font ressortir une hausse de 14,9% de la production vivrière, tirée essentiellement par la production céréalière, dont le mil (+23,3%), le sorgho (+22,5%) et le maïs (+17,9%). Les récoltes de niébé ont également doublé pour cette campagne, estimées à plus de 230 mille tonnes. Concernant l'agriculture d'exportation, la production s'est également améliorée de 4,0%, tirée essentiellement par la production d'arachide (+15,1%). La production de coton a aussi augmenté de 7,0% lors de cette campagne. Cependant, la production de pastèque s'est contractée de 7,2% en 2023.

Pour ce qui concerne le Togo, les estimations de la production au titre de la campagne agricole 2022/2023 tablent sur une hausse de 4,4% des produits du vivrier, par rapport à la campagne précédente, et une contraction des récoltes concernant les produits d'exportation (-2,9%). Cette dernière est totalement imputable à des contreperformances enregistrées dans la production de coton (-13,1%). Les productions de café et de cacao ont respectivement augmenté de 8,8% et de 11,1% lors de la campagne 2023/2024.

Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2023/2024⁸

Etats membres	Production vivrière		Production d'exportation	
	Quantité (Tonnes)	Variation (%)	Quantité (Tonnes)	Variation (%)
Bénin	12 152 187	7,0	2 188 970	4,1
Burkina Faso	6 327 829	9,0	1 622 738	3,2
Côte d'Ivoire	21 978 631	7,9	8 428 465	4,2
Guinée Bissau	392 322	-1,5	189 336	3,5
Mali	9 979 027	-1,2	582 559	49,5
Niger	9 662 949	19,0	1 008 419	-1,0
Sénégal	5 948 737	14,9	3 129 073	4,0
Togo	4 326 298	4,4	92 272	-2,9
UEMOA(**)	70 767 980	8,1	17 241 832	4,7

Source : INS des Etats membres, décembre 2024.

■ Activité industrielle⁹

Au Bénin, l'activité industrielle s'est consolidée de 6,3% en glissement annuel, au quatrième trimestre 2024, tirée par une industrie extractive vigoureuse (+15,6%) et une bonne tenue de l'industrie manufacturière (+6,2%). L'industrie de production d'électricité, de gaz et d'eau ainsi que les industries environnementales se sont confortées respectivement de 2,8% et de 2,5% en glissement annuelle, au trimestre sous revue.

Sur l'année 2024, le secteur industriel s'est réconforté de 5,9%, effectivement, sous l'influence du dynamisme du sous-secteur des extractives qui s'est consolidé de 11,7% sur l'année. L'industrie manufacturière est restée vigoureuse, avec une hausse de son activité de 5,6% sur l'année 2024. De même, le sous-secteur de la production d'énergie s'est conforté de 4,8% de hausse, en cumul sur l'année. Le secteur industrie a été également soutenu par une bonne tenue des activités dans les industries environnementales.

En Côte d'Ivoire, l'activité industrielle a augmentée de 7,4% au quatrième trimestre 2024, comparativement à la même période de l'année précédente, sous l'impulsion d'une industrie extractive vigoureuse (+9,7%) et de la poursuite du dynamisme de l'industrie manufacturière (+6,9%). Les industries environnementales et celles productrices d'électricité, de gaz et d'eau se sont bien tenues sur la période, affichant des variations annuelles positives, respectivement de 1,7% et de 2,0%. L'industrie manufacturière a subi les contreperformances dans les sous-secteurs de l'agroalimentaire et du raffinage des produits

⁸ Les estimations de produits n'ont pas évolué par rapport au trimestre précédent et les données pour la campagne 2024/2025 restent encore parcellaires. Pour cette raison, l'analyse de l'activité agricole du dernier trimestre a été maintenue.

(**) Le total de la production estimé pour l'Union ne prend en compte que les données disponibles déclarées par les Etats membres et transmises à la Commission. Pour la Côte d'Ivoire, les statistiques de la production agricole vivrière sont estimées à partir des hypothèses de cadrage du pays.

⁹ Les statistiques sur l'IHPI ne sont pas disponibles sur la période pour le Burkina Faso, le Mali et le Bénin.

pétroliers qui se sont contractés respectivement de 5,1% et de 7,0% au quatrième trimestre 2024, en glissement annuel.

En cumul sur l'année 2024, le dynamisme du sous-secteur des extractives a fortement influencé la croissance du secteur industriel, ressortie à 7,0%. En effet, l'activité extractive s'est réconfortée de 16,4%, tirée par l'extraction d'hydrocarbures, dans un contexte de renforcement des réserves exploitables avec les nouvelles découvertes du gisement *Calao*. Celui-ci a été découvert en mars 2024 et est considéré comme le deuxième plus important gisement d'hydrocarbures du pays, à ce jour. En outre, le secteur pétrolier s'est renforcé avec l'exploitation du gisement *Baleine*, démarré en août 2023 et qui constitue la plus grande réserve pétrolière en Côte d'Ivoire. Sur l'année 2024, l'activité d'exploitation d'hydrocarbures a augmenté de 42,8%. L'exploitation des minerais métalliques s'est aussi confortée de 12,0% en cumul annuel, avec une croissance de 6,5% en glissement annuel, relevée au titre du quatrième trimestre 2024. Par ailleurs, les autres branches de l'industrie ivoirienne se sont bien tenues, affichant des croissances respectives de 2,9%, 3,7% et 1,8% pour les industries manufacturières, la production d'électricité, de gaz et d'eau et les industries environnementales.

En Guinée-Bissau, l'activité industrielle s'est confortée de 5,6% en glissement annuel, au quatrième trimestre 2024. En effet, au courant de ce trimestre, l'industrie manufacturière s'est améliorée de 7,9%, portée essentiellement par la fabrication des produits alimentaires et boissons (+9,9%). L'industrie de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau s'est revigorée de 5,2%.

En cumul, en 2024, l'activité industrielle, en Guinée-Bissau, s'est réconfortée de 7,0%, sous l'influence de la bonne dynamique des industries de manufacture qui ont enregistré une croissance de 9,8%, en termes de production, comparativement à l'année précédente. Ce dynamisme des industries manufacturières a été porté par les activités de fabrication de produits agro-alimentaires ressorties à 10,2%. La fabrication d'autres produits minéraux non métalliques s'est consolidée de 9,5% sur la même période. Aussi, la production d'électricité est ressortie en hausse de 8,4% et la production d'eau s'est maintenue à un rythme de croissance de 3,0% sur l'année 2024.

Au Mali, l'activité industrielle a fortement baissé de régime au quatrième trimestre 2024, comparativement à la même période de l'année précédente, enregistrant une baisse de plus de 23% de sa production. L'essentiel des secteurs portant l'activité industrielle a vu sa production en chute. Le pays subit une crise énergétique lourde de conséquences, affectant ainsi tout le secteur industriel. En effet, la production d'électricité s'est repliée de 22,9% au quatrième trimestre 2024, en glissement annuel, portant ainsi la baisse de la production des industries métallurgiques presque au même niveau (-23,6%). L'égrenage de coton, qui est également un secteur essentiel, lié à la spécialisation de l'économie dans la culture cotonnière, a faibli de 19,6% sur la période. L'extraction d'or, pour sa part, a poursuivi les contreperformances de son activité relevées sur la période récente. Elle a décliné de 72,2% en glissement annuel, au quatrième trimestre 2024. En cumul, sur l'année 2024, l'activité industrielle malienne a enregistré une baisse de 14,5% de sa production.

Au Niger, la production a enregistré une reprise remarquable, après sa contraction de l'année précédente due à la crise politique. En effet, au quatrième trimestre 2024, la production industrielle a plus que doublé, en glissement annuel, affichant une croissance record de

138,9%. Cette reprise est le reflet des niveaux de production records dans les industries minières et extractives, avec une forte croissance de la production de pétrole brut (+374,2%) et le dynamisme retrouvé des productions d'uranium et d'or. Au total, les industries minières et extractives ont enregistré une embellie de 403,9% au quatrième trimestre 2024, comparativement à la même période de l'année précédente. Cette dernière avait été particulièrement marquée par un arrêt de la production d'uranium. Toutefois, sur la même période, les autres activités industrielles ont marqué un coup d'arrêt, affichant de fortes baisses de leurs productions, à l'exception des industries de fabrication de matériaux de construction et de fabrication de machines et matériels agricoles. La production d'électricité, pour sa part, a baissé de 11,0%.

En cumul, sur l'année 2024, l'activité industrielle nigérienne s'est revigorée de 48,1%, profitant de l'embellie dans les secteurs miniers et d'extraction brute de pétrole (+138,7%). Les activités dans industries manufacturières et dans la production d'énergie ont baissé, respectivement de 11,4% et de 12,5%, par rapport à l'année précédente.

Au Sénégal, la production industrielle s'est améliorée de 2,3% au quatrième trimestre 2024, par rapport à la même période de l'année 2023. Ce résultat est conforté par le dynamisme dans les industries extractives, en particulier l'extraction de minerais qui s'est intensifiée de 37,9% sur la période, portant ainsi la hausse du sous-secteur des extractives de 17,6% au 4^{ème} trimestre. L'activité a été aussi soutenue dans les industries chimiques et pharmaceutiques qui ont enregistré une progression de 3,2% de leur production. Toutefois, dans la production d'énergie et dans les industries manufacturières, les activités ont été moribondes. En effet, la production d'électricité a légèrement baissé de 0,1% par rapport au quatrième trimestre 2023. Et, la production manufacturière s'est contractée de 2,0%, subissant les contreperformances dans la production agro-alimentaire (-2,7%) et dans le raffinage de pétrole (-24,8%).

Au total, sur l'année 2024, la production industrielle au Sénégal s'est légèrement relevée, avec un taux de croissance de 1,1% par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'est notamment appuyée sur les industries extractives (+11,4%) et la production d'énergie (7,9%) soutenue par un bond de 10% de la production d'électricité. Cependant, l'activité industrielle a été amoindrie par la contraction de la production manufacturière (-3,0%), les replis dans les industries agroalimentaires (-1,4%), le raffinage de pétrole (-8,8%) et la production chimique (-1,4%) ayant nettement contrebalancé le dynamisme du secteur.

Au Togo, le secteur industriel a poursuivi son rythme de progression vers une reprise soutenue, après les résultats confortables obtenus lors du trimestre précédent. Les efforts de production relevés au quatrième trimestre 2024 ont permis d'enregistrer une légère croissance (+0,5%) de la production industrielle par rapport à la même période de l'année précédente. Cette performance a été soutenue principalement par le dynamisme des industries extractives qui ont affiché une progression de 5,2% sur la période et, également, par la bonne tenue des industries environnementales. Par contre, les industries manufacturières et le secteur de la production d'énergie ont négativement contrebalancé ces performances. En effet, la production manufacturière s'est repliée de 0,2%, et, au même moment, la production d'électricité, de gaz et d'eau s'est, pour sa part, contractée de 3,0%.

En outre, le relèvement de la production industrielle sur les deux (02) derniers trimestres de l'année n'a pas été suffisamment important pour consolider les contreperformances du

secteur en début d'année 2024. En effet, le cumul de la production en 2024 est ressorti en baisse de 4,2% par rapport à 2023. Cette contreperformance ainsi enregistrée sur l'année 2024 est imputable à la baisse de la production dans les industries extractives par rapport à son niveau de l'année précédente (-4,7%) et au repli de la production manufacturière (-6,7%). La production d'électricité, de gaz et d'eau, pour sa part, s'est confortée de 2,6% sur l'année.

■ **Activité dans le commerce et les services**¹⁰

L'indice du chiffre d'affaires du commerce et des services en Guinée Bissau a augmenté de 1,9% au cours du quatrième trimestre 2024. Cette croissance est principalement attribuable à la bonne performance des sous-branches « *produits non transformés de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture* » (4,0%), « *parfumerie et des produits de beauté* » (3,3%), ainsi que « *produits pharmaceutiques et médicaux* » (3,2%). En glissement annuel, l'indice a connu une hausse de 6,0%.

Au Sénégal, au quatrième trimestre 2024, le chiffre d'affaires du commerce a augmenté de 1,7% par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'augmentation observée dans les branches « *commerce et réparation d'automobiles et de motocycles* » (11,8%) et « *commerce de détail* » (+3,8%). Cependant, en glissement annuel, l'indice a baissé de 5,6%.

Pour les services, l'indice a progressé de 2,7% au quatrième trimestre 2024, grâce à la bonne tenue des sous-branches « *activités de poste et de courrier* » (70,4%), « *activités informatiques* » (134,6%), « *autres activités spécialisées scientifiques et techniques* » (40,3%), et « *assurances* » (115,6%). En glissement annuel, l'indice a augmenté de 5,7%.

■ **Créations d'entreprises**

Au Bénin, 7 786 entreprises ont été enregistrées au quatrième trimestre 2024, contre 8 241 au trimestre précédent, marquant une baisse de 5,5%. En comparaison avec la même période en 2023, la création d'entreprises a reculé de 27,9%.

En Guinée-Bissau, le nombre d'entreprises enregistrées au quatrième trimestre 2024 est passé de 110 à 132, soit une hausse de 20 % par rapport au trimestre précédent. Cependant, en glissement annuel, cela représente une baisse de 1,5 %.

Au Niger, le quatrième trimestre 2024 a vu une augmentation de 39,5% des entreprises enregistrées par rapport au trimestre précédent, atteignant un total de 6 622, contre 4 747 au troisième trimestre 2024. Toutefois, comparée à la même période de l'année 2023, la création d'entreprises a chuté de 82%.

Au Sénégal, les créations d'entreprises individuelles ont progressé de 16,3%, passant de 17 200 au troisième trimestre 2024 à 20 060 au trimestre sous revue. Par rapport à la même période en 2023, il est enregistré une hausse modeste de 0,5 %.

Enfin, au Togo, le nombre d'entreprises enregistrées au quatrième trimestre 2024 a diminué de 28,6% par rapport au troisième trimestre, passant de 4 017 à 2 940. En glissement annuel, cette baisse a été plus légère, s'établissant à 1,6%.

¹⁰ Seuls, la Guinée Bissau et le Sénégal ont transmis des données sur l'indice du chiffre d'affaires du commerce et/ ou des services au titre du quatrième trimestre 2024

2.2. Evolution de l'inflation

En variation trimestrielle, les prix à la consommation au sein de l'Union se sont repliés de 1,3% au quatrième trimestre 2024. Cette baisse a été essentiellement tirée par le repli des prix de la composante « *Alimentation et boissons non alcoolisées* » (-2,9%) et, dans une moindre mesure, par les baisses de prix observées pour les fonctions « *Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles* » (-0,7%) et « *Santé* » (-0,3%). Les autres composantes de l'indice ont évolué à la hausse sur la même période, en particulier, les prix des fonction « *Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants* » (+2,0%) et « *Restaurant et hôtel* » (+1,5%).

Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction

FONCTION DE CONSOMMATION	Pond.	2023	2024				Variation (%)	
		Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	4T24 /3T24	4T24 /4T23
Alimentation et boissons non alcoolisées	4246	135,1	134,0	139,4	144,4	140,2	-2,9	3,8
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	126,1	125,5	128,3	128,0	130,5	2,0	3,5
Articles d'habillement et chaussures	703	111,9	112,2	112,8	112,9	112,9	0,0	0,9
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	118,6	120,5	121,7	122,9	122,0	-0,7	2,8
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	112,2	113,1	114,3	115,2	116,0	0,6	3,4
Santé	423	109,2	110,4	112,1	113,5	113,2	-0,3	3,6
Transport	892	116,1	115,4	116,3	116,2	116,3	0,1	0,2
Communication	487	97,2	97,1	97,7	97,8	97,8	0,0	0,6
Loisir et culture	254	112,3	113,0	112,7	112,4	112,6	0,2	0,3
Enseignement	231	111,0	111,0	110,7	111,0	112,6	1,4	1,4
Restaurant et hôtel	639	120,0	122,6	123,3	123,5	125,4	1,5	4,5
Biens et services divers	444	113,9	114,6	115,5	115,7	115,8	0,1	1,7
Total	10000	122,6	122,7	125,5	127,8	126,1	-1,3	2,9

Source : Commission de l'UEMOA, mars 2025.

En glissement annuel, l'indice harmonisé des prix à la consommation a progressé de 2,9%, avec une contribution positive de toutes ses composantes. En particulier, les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, qui représentent plus de 42% du panier de la ménagère, ont augmenté de 3,8%. Cette hausse sur les prix des produits alimentaires explique, pour l'essentiel, le niveau général des prix de la région, au titre de l'année 2024.

L'évolution des prix à la consommation dans Etats membres indique qu'au courant du quatrième trimestre 2024, dans la plupart des économies de la région, les prix se sont inscrits en baisse, en variation trimestrielle. Ceci corrobore la baisse globale de 1,3% ressortie au niveau régional, comparativement au trimestre précédent. En Côte d'Ivoire et au Niger, la baisse des prix a été respectivement de 0,9% et 5,7%. Le recul des prix à la consommation enregistré dans ces deux (02) pays explique largement la baisse de l'inflation au niveau de l'UEMOA. Par rapport au trimestre précédent, les prix à la consommation ont baissé de 0,5% au Bénin, de 0,9% au Burkina Faso, de 0,9% au Mali et de 2,3% au Togo. Cependant, en Guinée-Bissau et au Sénégal, les prix à la consommation ont évolué en sens inverse, avec des hausses respectives de 0,4% et de 0,2% dans ces deux (02) économies.

Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre

PAYS	Pond.	2023	2024					Variation (%)	
		Trim4	Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	4T24/ 3T24	4T24/ 4T23	
BENIN	807	110,0	111,7	112,6	111,3	110,8	-0,5	0,8	
BURKINA	849	125,5	125,3	112,6	132,9	131,6	-0,9	4,9	
COTE D'IVOIRE	3 797	123,2	123,8	126,2	127,3	126,2	-0,9	2,4	
GUINEE-BISSAU	217	126,9	128,5	131,2	133,1	133,7	0,4	5,3	
MALI	740	117,8	116,4	119,9	125,4	124,3	-0,9	5,5	
NIGER	603	120,7	122,1	129,4	133,8	126,2	-5,7	4,6	
SENEGAL	1 959	129,4	127,9	127,8	129,1	129,4	0,2	0,0	
TOGO	1 029	126,2	126,7	131,2	131,0	128,0	-2,3	1,4	
UEMOA	10 000	122,6	122,7	125,5	127,8	126,1	-1,3	2,9	

Source : Commission de l'UEMOA, mars 2025.

Cependant, en glissement annuel, le niveau des prix a augmenté dans tous les pays de l'Union, à l'exception du Sénégal où les prix sont restés stables, au même niveau que celui d'il y a un an. En Côte d'Ivoire, les prix ont augmenté de 2,4% par rapport au quatrième trimestre 2023. Les hausses observées ont été respectivement de 5,5% au Mali, 4,9% au Burkina Faso, 4,6% au Niger et 5,3% en Guinée-Bissau. Au Bénin et au Togo, les prix ont augmenté dans de moindres mesures, avec des taux respectifs de 0,8% et 1,4% en glissement annuel.

Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	0,6	-1,6	-0,8	1,8	-2,2	-2,7	-1,7	0,2	-1,4
Indice Energie	0,3	-1,1	-0,4	0,2	-0,3	-4,4	0,0	0,1	-0,8
Taux d'inflation sous-jacente	0,0	0,0	0,3	0,2	-0,1	-0,5	0,1	-0,2	0,0
Produits locaux	0,2	-0,9	0,0	0,8	-0,8	-2,2	-0,5	-0,1	-0,4
Produits importés	0,2	0,1	0,1	0,0	-0,4	-0,9	-0,6	0,0	-0,3
Produits du secteur primaire	0,7	-1,4	-0,8	1,4	-1,6	-3,2	-1,1	-1,5	-1,4
Produits du secteur secondaire	0,2	0,1	0,4	0,2	-0,1	-1,6	0,1	0,3	-0,1
Produits du secteur tertiaire	-0,1	0,0	0,2	0,0	-0,1	-0,5	0,0	0,0	0,0
Biens non durables	0,4	-0,9	-0,2	0,7	-1,2	-1,9	-0,8	-0,2	-0,8
Biens semi durables	0,5	0,0	0,2	0,1	0,3	-1,1	0,0	0,1	0,0
Biens durables	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,7	0,0	0,1

Source : Commission de l'UEMOA, mars 2025.

Au niveau de l'Union, les prix de l'énergie se sont inscrits en baisse de 0,8% par rapport au trimestre précédent, tandis que ceux des produits frais ont également évolué à la baisse, de 1,4% sur la période. Ainsi, au quatrième trimestre 2024, l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire, hors produits frais et énergie, est restée pratiquement au même qu'au trimestre précédent, au niveau de l'Union. Par ailleurs, il ressort du tableau ci-dessus que les prix ont évolué à la baisse, aussi bien pour les produits importés que ceux locaux, respectivement de 0,3% et de 0,4% par rapport au trimestre précédent. La baisse des prix des produits importés a été seulement ressentie au Mali (-0,4%), au Niger (-0,9%) et au Sénégal (-0,6%). Cependant, dans les autres pays, les produits importés se sont légèrement renchérissés sur la période.

Globalement, sur l'année 2024, le taux d'inflation, mesuré par l'IHPC, en moyenne annuelle, est ressorti à 3,5%, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à l'année

précédente. L'inflation reste encore au-dessus de son niveau d'avant 2020 et demeure supérieure à la cible historique du plafond de 3,0%.

2.3. Secteur extérieur

Au quatrième trimestre 2024, les échanges commerciaux de l'Union avec l'extérieur ont été caractérisés, comparativement au troisième trimestre de la même année, par une hausse des exportations et des importations, respectivement de 44,5% et 21,6%. Par rapport à la même période de l'année 2023, les exportations de l'Union ont augmenté de 40,7% et les importations ont progressé de 8,4%. En cumul pour l'année 2024, les exportations sont estimées à 23 613,1 mds, correspondant à une amélioration de 13,0% par rapport à 2023 et les importations à 30 353,9 mds, soit une chute annuelle de 3,1%.

■ Exportations

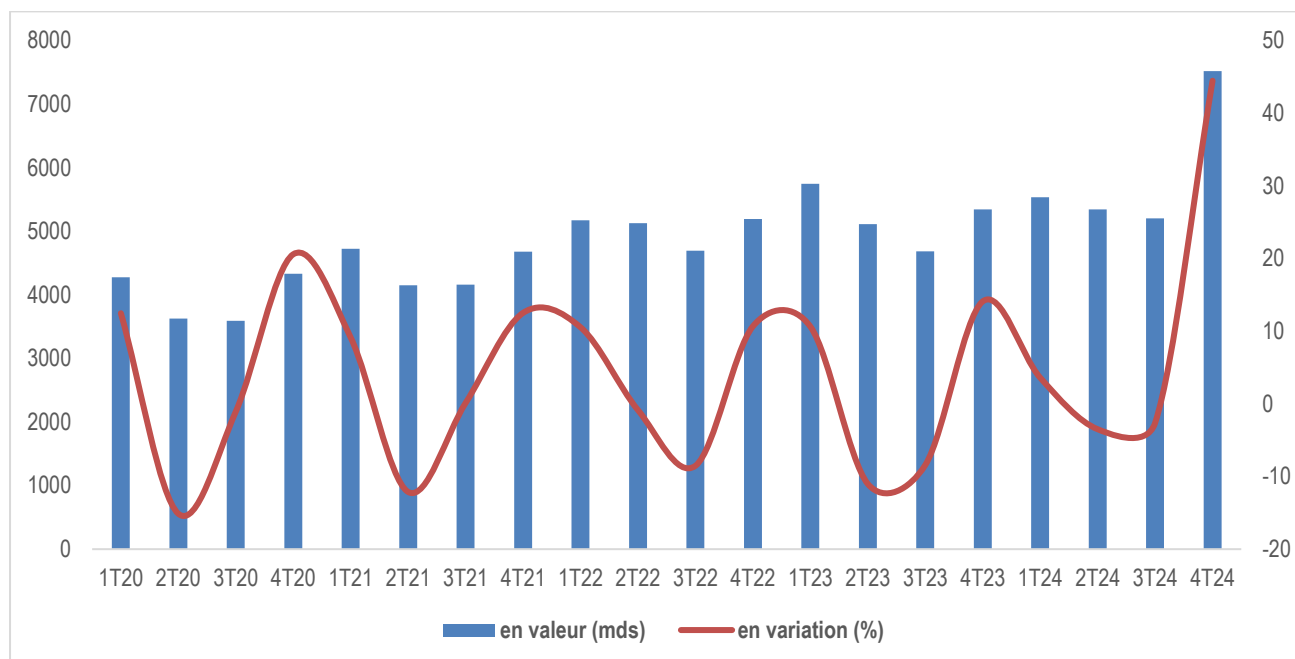
Les exportations de l'Union ont augmenté de 2 316,4 mds (+44,5%) au quatrième trimestre 2024, par rapport au trimestre précédent. Cette hausse résulte principalement de l'amélioration des ventes à l'extérieur enregistrées dans tous les Etats membres, à l'exception de la Guinée Bissau (-39,6 mds), du Mali (-22,1 mds) et du Togo (-20,3 mds).

Pour les Etats membres ayant enregistré des hausses, la plus forte progression relative a été observée au Niger (+108,2%), suivi respectivement par la Côte d'Ivoire (+68,5%), le Sénégal (+35,7%), le Burkina Faso (+16,8%) et le Bénin (+4,1%).

La forte hausse des ventes à l'extérieur du Niger s'explique par la montée des exportations de son pétrole brut débutées au troisième trimestre 2024, lesquelles sont principalement composées des produits « *huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux* » qui sont passés de 133,1 mds à 322,3 mds au quatrième trimestre 2024, correspondant à 90,6% des exportations totales du pays pour le trimestre sous revue. En outre, au niveau des produits miniers, l'or a pu être exporté au cours de la période pour un montant de 2,5 mds, alors qu'aucune vente à l'extérieur n'avait été enregistrée pour ce produit depuis le troisième trimestre 2023. Cependant, les exportations d'uranium n'ont toujours pas repris, alors que ce dernier représentait à lui seul plus du 1/3 des exportations du pays en 2023. Par ailleurs, une augmentation des exportations a été relevée au niveau des « *animaux vivants* » (+96,6%) et des « *produits agricoles* » (+2,3%), alors qu'une baisse des exportations a été observée au niveau des « *hydrocarbures* » (-12,6%) et les « *autres produits* » (-33,6%).

En ce qui concerne le Bénin, les « *graines et fruits oléagineux, n.d.a...* » (+29,2 points de pourcentage, pp), le « *coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné* » (+3,3 pp) et les « *autres graisses végétales fixes, brutes, raffinées ou fractionnées, autres que douces* » (+3,2 pp) sont les principaux produits ayant contribué à la hausse trimestrielle des exportations. Parmi les principaux partenaires du Bénin se trouve en tête le Bangladesh avec une part de 33,6% de la valeur globale des exportations du trimestre sous revue et vers lequel est vendu le « *coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné* » pour une valeur de 38,0 mds (34 462,3 tonnes). Le Danemark et l'Inde le suivent avec des parts respectives de 26% et 6,1% du montant total des exportations, ces pays constituant les principaux clients du Bénin pour « *graines et fruits oléagineux, n.d.a.* ». Au niveau de la CEDEAO, les trois (03) principaux clients du Bénin sont respectivement le Nigéria, avec une part de 49,4% de la valeur totale des ventes du Bénin dans l'espace communautaire, suivi par la Côte d'Ivoire et le Togo, avec des parts respectives de 15,4% et 14,8%.

Graphique 7 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux.

En glissement annuel c'est-à-dire comparativement au même trimestre de l'année 2023, les exportations de l'Union, au quatrième trimestre 2024, sont en hausse de 2176,1 mds (+40,7%), en lien avec les augmentations observées dans quatre (04) des Etats membres, à savoir le Burkina Faso (+252,0 mds, +36%), la Côte d'Ivoire (+1421,2 mds, +47,6%), le Niger (+326,8 mds, +1124,2%) et le Sénégal (+477,0 mds, +80,9%). En revanche, des baisses ont été notées au niveau du Bénin (-28,9 mds, -20,4%), de la Guinée Bissau (-12,4 mds, -75,7%), du Mali (-196,1 mds, -31,2%) et du Togo (-63,4 mds, -24,7%).

En cumul sur l'année 2024, les exportations de l'Union se sont élevées à 23 613,1 mds, contre 20 894,9 mds en 2023, soit une hausse de 13,0%, soutenues par les améliorations observées dans l'ensemble des Etats membres en dehors de la Guinée Bissau (-23,1%) et du Togo (-5,1%). Les augmentations suivantes ont été enregistrées par Etat : Bénin (+5,5%), Burkina Faso (+26,5%), Côte d'Ivoire (+14,8%), Mali (+7,5%), Niger (+115,8%) et Sénégal (+22,2%).

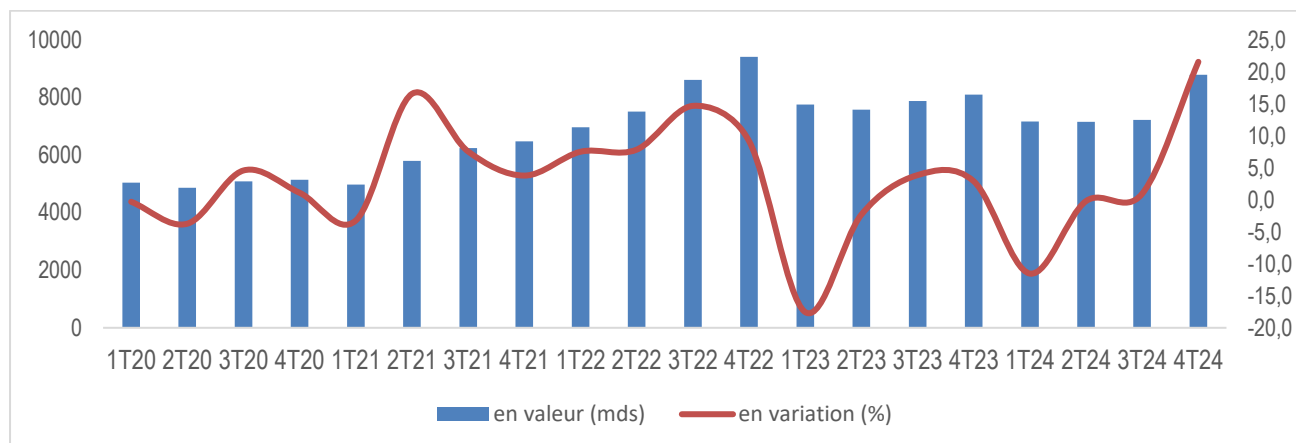
■ Importations

Les importations de l'Union, au quatrième trimestre 2024, ont connu une hausse de 1 561,2 mds, soit 21,6% par rapport au trimestre précédent, celle-ci résultant des progressions observées dans tous les Etats membres, hormis au Bénin (-7,4%) et au Togo (-6,5%). En ce qui concerne le Bénin, les principaux achats à l'extérieur ayant contribué au recul observé de ses importations portent sur le « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures) » (-4,5 pp), le « bitume de pétrole, coke de pétrole et mélanges bitumineux, n.d.a. » (-1,1 pp) et les « constructions (à l'exclusion des constructions préfabriquées du groupe 811) et parties de constructions... » (-0,8 pp).

Pour les Etats ayant enregistré des hausses, la plus forte progression relative a été observée en Côte d'Ivoire (+44,6%), ce pays ayant été suivi respectivement par le Niger (+30,7%), le Sénégal (+18,7%), le Mali (+5,9%), le Burkina Faso (+5,0%) et la Guinée Bissau (+3,3%). La

hausse des importations du Niger provient de l'augmentation des achats enregistrée au niveau de tous les principaux produits, à savoir notamment les « *produits alimentaires* » (+41,9%), les « *biens d'équipement* » (+17,4%) et les « *autres produits* » (+40,0%). Cependant, les importations de « *produits pétroliers* » ont chuté de 13,1% au cours du trimestre sous revue.

Graphique 8 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux.

En glissement annuel, au quatrième trimestre 2024, les importations de l'Union sont en hausse de 683,7 mds (+8,4%), notamment en raison de leur augmentation dans tous les Etats membres, à l'exception du Bénin (-20,7%) et du Mali (-20,8%). Pour les autres Etats, les progressions se présentent comme suit : Burkina Faso (+9,2%), Côte d'Ivoire (+24,2%), Guinée Bissau (+2,8%), Niger (+68,0%), Sénégal (+2,0%) et Togo (+6,3%).

En cumul sur l'année 2024, les importations de l'Union sont ressorties à 30 353,9 mds, contre 31 328,8 mds en 2023, soit une baisse de 3,1%. Les importations annuelles de 2024 ont chuté dans quatre (04) des Etats membres, à savoir le Bénin (-20,1%), le Mali (-4,7%), le Niger (-53,3%) et le Sénégal (-1,0%). Pour les pays dont les ventes annuelles ont augmenté, il s'agit du Burkina Faso (+9,0%), de la Côte d'Ivoire (+3,1%), de la Guinée Bissau (+12,4%) et du Togo (-5,1%).

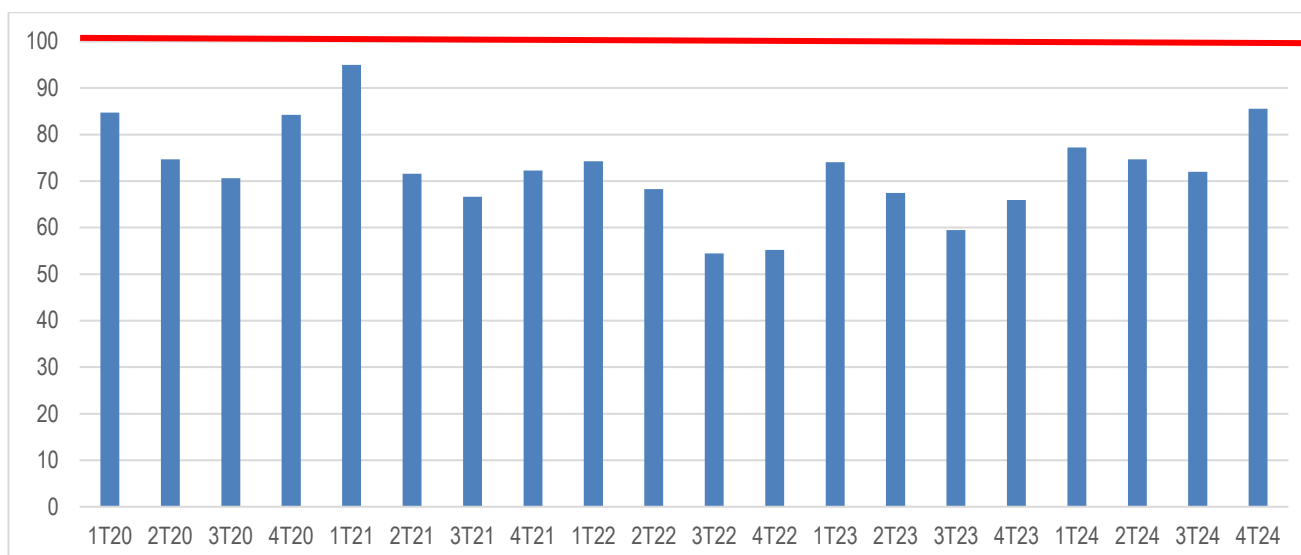
■ Taux de couverture

Au quatrième trimestre 2024, la Côte d'Ivoire et le Niger sont les Etats membres pour lesquels les exportations ont couvert les importations du pays. Au niveau de l'Union, le taux de couverture des importations par les exportations a été de 85,6% soit une hausse de 13,6 pp par rapport au trimestre précédent.

Par Etat membre, le taux de couverture au quatrième trimestre 2024 se présente comme ci-après : Bénin (+22,8%, +2,5 pp), Burkina Faso (+89,7%, +9,1 pp), Côte d'Ivoire (+114,3%, +16,2 pp), Guinée Bissau (+11,3%, -116,8 pp), Mali (+56,5%, -6,4 pp), Niger (+132,3%, +49,3 pp), Sénégal (+58,2%, +7,3 pp) et Togo (+40,5%, -1,4 pp).

En glissement annuel, le taux de couverture de l'Union a augmenté de 19,6 pp, résultant des hausses enregistrées au Bénin (+0,1 pp), au Burkina Faso (+17,7 pp), en Côte d'Ivoire (+18,1 pp), au Niger (+114,1 pp) et au Sénégal (+25,4 pp). Ces hausses ont toutefois été atténuées par les baisses respectives observées en Guinée Bissau (-36,5 pp), au Mali (-8,5 pp) et au Togo (-16,7 pp).

Graphique 9 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %)

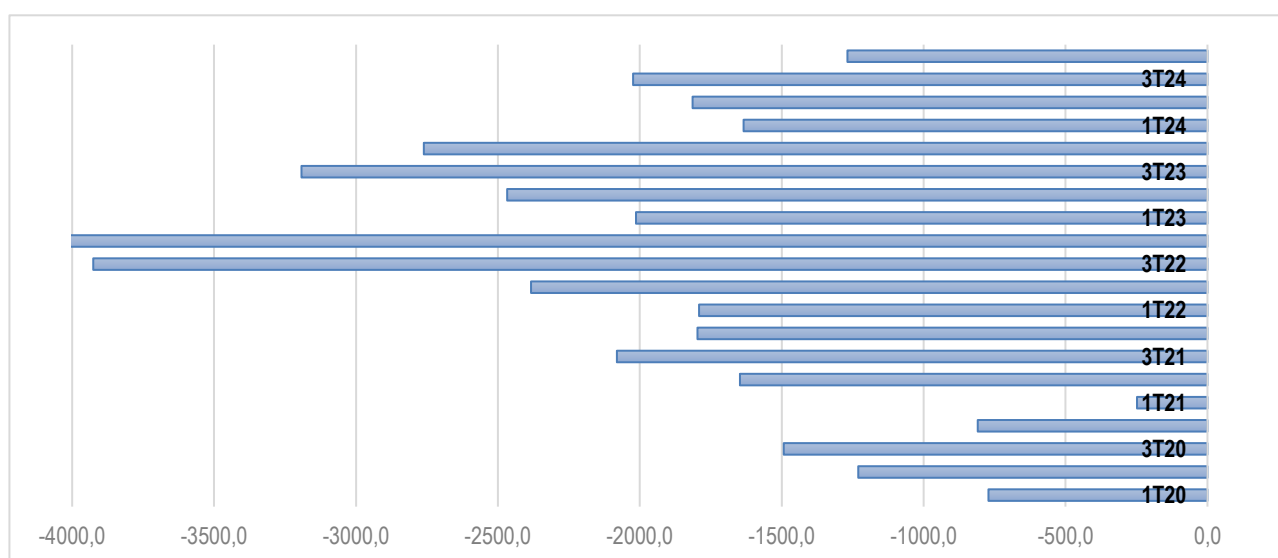


Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux.

■ Solde commercial

Le solde commercial de l'Union, au quatrième trimestre 2024, s'est amélioré de 184,8 mds, par rapport au trimestre précédent, ressortant ainsi en déficit de 1 268,5 mds. Seuls la Côte d'Ivoire et le Niger ont enregistré des soldes commerciaux excédentaires, respectivement de 550,9 mds et 86,8 mds. Par ailleurs, le solde commercial pour le trimestre sous revue s'est également résorbé au Bénin (+44,1 mds) et au Burkina Faso (+87,1 mds), contrairement aux autres Etats membres. En glissement annuel, le déficit commercial de l'Union s'est réduit de 1 492,4 mds.

Graphique 10 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds)



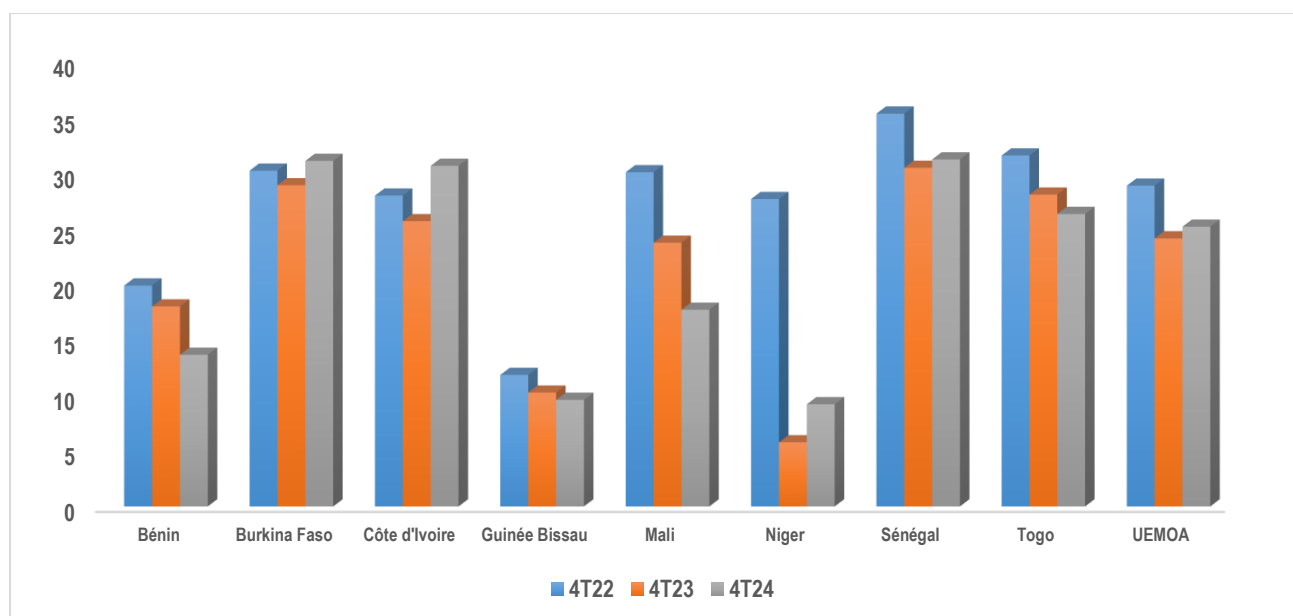
Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux.

■ Compétitivité extérieure : Taux de pénétration

Le quatrième trimestre 2024 a été caractérisé par une amélioration du taux de pénétration de l'Union (25,2%, soit +4,9 pp), comparativement au niveau observé lors du trimestre

précédent. Par rapport au même trimestre de 2023, le taux de pénétration de l'Union est ressorti en légère hausse de 1,0 pp lors du trimestre sous revue.

Graphique 11 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux.

2.4. Finances publiques¹¹

■ Recettes

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2024, les données conjoncturelles sur les finances publiques de l'Union indiquent que les recettes budgétaires totales s'y sont établies à 5 631,0 mds, contre 5 103,5 mds au même trimestre de l'année précédente. Autrement dit, cette évolution correspond à une augmentation de 527,5 mds, en termes absolus, et à une légère progression relative de 10,0% en glissement annuel.

Concernant l'évolution de la situation financière dans les Etats membres de l'Union, il ressort des données conjoncturelles du quatrième trimestre 2024 que l'évolution à la hausse des recettes, constatée en glissement annuel, s'explique par la progression des recettes totales au Mali (+363,2, soit +52,1%), en Côte d'Ivoire (+282,0 mds, soit +13,4%), et, dans de moindres mesures, au Niger (+73,5, soit +37,3%), au Togo (+44,6, soit +16,23%) et en Guinée-Bissau (+0,5 mds, soit +1,3%). Sur la même période, les recettes budgétaires totales ont, en revanche, évolué à la baisse au Sénégal (-139,8 mds, soit -12,7%) et au Burkina Faso (-96,5 mds, soit -14,1%).

¹¹ Dans le cadre de la rédaction de la présente note, les données conjoncturelles du quatrième trimestre pour le Bénin n'ont pas été disponibles. Il s'ensuit que les analyses sur la situation des finances publiques (recettes, dépenses et solde budgétaire) de l'Union au quatrième trimestre 2024 portent sur la situation régionale hors Bénin.

Tableau 6 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres au quatrième trimestre 2024 (en mds).

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Recettes Totales	-	589,9	2387,3	38,0	1060,7	270,6	964,4	320,2
	<i>506,7</i>	<i>686,4</i>	<i>2105,2</i>	<i>37,5</i>	<i>697,5</i>	<i>197,1</i>	<i>1104,2</i>	<i>275,5</i>
	-	-14,1%	13,4%	1,3%	52,1%	37,3%	-12,7%	16,2%
Recettes Fiscales	-	513,9	1846,4	23,8	755,2	232,2	924,5	258,4
	<i>406,1</i>	<i>600,3</i>	<i>1595,2</i>	<i>34,2</i>	<i>528,9</i>	<i>165,3</i>	<i>1069,3</i>	<i>221,9</i>
	-	-14,4%	15,7%	-30,2%	42,8%	40,4%	-13,5%	16,5%
Recettes non fiscales	-	66,6	309,1	14,2	148,4	32,8	41,0	61,7
	<i>50,5</i>	<i>77,0</i>	<i>251,2</i>	<i>3,4</i>	<i>16,2</i>	<i>15,7</i>	<i>63,8</i>	<i>52,5</i>
	-	-13,5%	23,1%	321,6%	815,0%	108,5%	-35,7%	17,7%
Dépenses Totales	-	422,4	3079,2	75,5	994,2	376,4	1632,0	450,3
	<i>486,0</i>	<i>1052,9</i>	<i>3090,8</i>	<i>46,6</i>	<i>904,0</i>	<i>320,3</i>	<i>2096,0</i>	<i>455,7</i>
	-	-59,9%	-0,4%	62,1%	10,0%	17,5%	-22,1%	-1,2%
Dépenses Courantes	-	267,4	1988,8	66,1	719,5	248,1	1204,6	250,5
	<i>258,2</i>	<i>626,3</i>	<i>1816,5</i>	<i>46,3</i>	<i>656,9</i>	<i>227,2</i>	<i>772,7</i>	<i>257,7</i>
	-	-57,3%	9,5%	42,8%	9,5%	9,2%	55,9%	-2,8%
Dépenses en Capital	-	155,0	1090,3	12,1	274,6	128,2	427,4	199,8
	<i>227,8</i>	<i>426,6</i>	<i>1274,3</i>	<i>8,3</i>	<i>247,1</i>	<i>73,6</i>	<i>1140,3</i>	<i>196,0</i>
	-	-63,7%	-14,4%	46,4%	11,1%	74,2%	-62,5%	1,9%
Solde Global	-	167,5	-691,9	-37,5	66,5	-105,8	-667,6	-130,1
	<i>20,6</i>	<i>-366,4</i>	<i>-985,6</i>	<i>-9,1</i>	<i>-206,5</i>	<i>-123,2</i>	<i>-991,8</i>	<i>-180,1</i>
	-	-145,7%	-29,8%	313,3%	-132,2%	-14,1%	-32,7%	-27,8%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du 4ème trimestre 2024, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du 4ème trimestre 2023. Les taux de croissance en glissement annuel sont présentés en pourcentage.

Source : CNPE/Commission de l'UEMOA.

Concernant les principales composantes des recettes, les données du quatrième trimestre 2024 indiquent que la hausse des recettes totales de l'Union, résulte de la dynamique de toutes leurs composantes. S'agissant des recettes fiscales, elles se sont affichées en hausse de 339,3 mds (+8,0%), par rapport au quatrième trimestre de l'année 2023. Cette évolution des recettes fiscales, au niveau régional, s'explique par la progression de ces recettes en Côte d'Ivoire (+251,2 mds, soit +15,7%), au Mali (+226,3 mds, soit +42,8%), au Niger (+66,8 mds, soit +40,4%) et au Togo (+36,5, soit +16,5%). Sur la période, le Sénégal (-144,8 mds, soit -13,5%), le Burkina Faso (-86,4 mds, soit -14,4%) et la Guinée Bissau (-10,3 mds, soit -30,2) ont enregistré des diminutions de leurs recettes fiscales. Quant aux recettes non fiscales de l'Union, elles sont ressorties en hausse de 194,2 mds (+40,5%) en glissement annuel. Cette progression a été essentiellement impulsée par la hausse de ces recettes au Mali (+132,2 mds, soit +815,0%), en Côte d'Ivoire (+57,9 mds, soit +23,1%), au Niger (+17,1 mds, soit +108,5%), en Guinée Bissau (+10,8 mds, soit +321,6%) et au Togo (+9,3 mds, soit +17,7%). Dans le même temps, les recettes non fiscales se sont affichées en baisse au Sénégal (-22,7 mds, soit -35,7%) et au Burkina Faso (-10,4 mds, soit -13,5%).

■ Dépenses

Au quatrième trimestre 2024, les dépenses publiques totales de l'Union se sont inscrites en baisse de 936,4 mds, soit une diminution de 11,8% en termes relatifs, par rapport au quatrième trimestre de l'année 2023. Cette baisse des dépenses publiques régionales a été notamment portée par les baisses relativement importantes, respectivement relevées au Burkina Faso (630,5 mds, soit -59,9%), au Sénégal (-464,0 mds, soit -22,1%), et dans de moindres mesures, en Côte d'Ivoire (-11,7 mds, soit -0,4%) et au Togo (-5,4 mds, soit -1,2%). Sur la période, le Mali (+90,2 mds, soit 10,0%), le Niger (+56,1 mds, soit +17,5%) et la Guinée-Bissau (+28,9 mds, soit +62,1%) ont enregistré des augmentations de leurs dépenses.

L'analyse de l'évolution des dépenses publiques totales de l'Union selon leurs principales composantes permet de constater que la baisse des dépenses publiques observée au niveau régional est due à la baisse des dépenses en capital de l'Union. Concernant les dépenses courantes de l'Union, elles sont ressorties en hausse de 341,4 mds (+7,8%), par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente. Cette hausse des dépenses courantes a été principalement impulsée par les augmentations relevées au Sénégal (+431,9 mds, soit +55,9%), en Côte d'Ivoire (+172,3 mds, soit +9,5%), au Mali (+62,7 mds, soit +9,5%), au Niger (+20,9 mds, soit +9,2%) et en Guinée Bissau (+19,8 mds, soit +42,8%). Sur la période, seuls le Burkina Faso (-358,9 mds, soit -57,3%) et le Togo (-7,2 mds, soit -2,8%) ont enregistré des baisses de leurs dépenses courantes. S'agissant des dépenses en capital, elles sont globalement ressorties en baisse de 1078,6 mds, soit une diminution relative d'environ 32,0%, par rapport au quatrième trimestre de l'année 2023. Cette évolution des dépenses d'investissement au niveau de la région s'explique notamment par la baisse constatée au Sénégal (-712,9 mds, soit -62,5%), au Burkina Faso (-271,6 mds, soit -63,7%) et en Côte d'Ivoire (+184,0 mds, soit +14,4%). Sur la période, le Niger (+54,6 mds, soit +74,2%), le Mali (+27,5 mds, soit +11,1%), la Guinée Bissau (+3,8 mds, soit +46,4%) et le Togo (+3,8 mds, soit +1,9%) ont enregistré des hausses de leurs dépenses d'investissement.

■ *Solde budgétaire*

Au terme du quatrième trimestre 2024, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA indique que la position budgétaire globale de l'Union s'est améliorée de 1 463,9 mds, par rapport au quatrième trimestre de l'année 2023, pour se situer à -1 398,9 mds. Cette baisse observée du déficit budgétaire a été principalement induite par la baisse des dépenses totales. Cette amélioration du déficit budgétaire résulte essentiellement des niveaux élevés de l'amélioration de la position budgétaire observés au Burkina Faso, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Niger, respectivement de 534,0 mds, 324,2 mds, 293,7 mds et 273,0 mds. Sur la même période, des améliorations ont aussi été relevées, dans de moindres mesures, dans les autres Etats membres de l'Union, notamment au Togo et au Niger, où les déficits budgétaires ont augmenté, respectivement, de 50,0 mds et 17,4 mds par rapport à la situation du quatrième trimestre 2023 pour se situer à -130,1 mds, et -105,8 mds au quatrième trimestre 2024. En revanche, le solde budgétaire de la Guinée Bissau s'est dégradé de 28,4 mds en glissement annuel, pour se situer à -37,5 mds au quatrième trimestre 2024.

2.5. Situation monétaire

■ Masse monétaire

Au terme du quatrième trimestre de l'année 2024, la situation monétaire de l'Union indique une hausse de 3 299,4 mds, en termes absolus, correspondant, en variation trimestrielle, à une progression de 7,1%, en termes relatifs. Cette évolution des disponibilités monétaires s'explique par l'évolution à la hausse de la masse monétaire dans la plupart des Etats membres. En effet, par rapport au troisième trimestre 2024, les disponibilités monétaires se sont affichées en hausse en Côte d'Ivoire (+1 962,2 mds, soit +11,0%), au Sénégal (+622,0 mds, soit +6,5%), au Mali (+374,0 mds, soit +8,4%), au Burkina Faso (+162,6 mds, soit +2,8%), au Bénin (+114,0 mds, soit +3,2%) et au Niger (+88,0 mds, soit +4,7%). Cependant la masse monétaire est ressortie en baisse en Guinée Bissau (-15,3 mds, soit -2,8%) et au Togo (-7,9 mds, soit -0,3%), sur la même période.

Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats membres au quatrième trimestre 2024 (en mds)

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Masse monétaire	3663,6	5932,2	19814,3	522,1	4812,0	1972,5	10206,5	3022,7
	<i>3549,6</i>	<i>5769,6</i>	<i>17852,1</i>	<i>537,4</i>	<i>4438,0</i>	<i>1884,5</i>	<i>9584,5</i>	<i>3030,6</i>
	3,2%	2,8%	11,0%	-2,8%	8,4%	4,7%	6,5%	-0,3%
Actifs Extérieurs Nets	1476,4	2075,2	4402,6	218,7	282,0	278,4	2118,5	1169,0
	<i>1468,7</i>	<i>1808,9</i>	<i>2161,2</i>	<i>240,3</i>	<i>40,2</i>	<i>338,7</i>	<i>1916,8</i>	<i>1227,9</i>
	0,5%	14,7%	103,7%	-9,0%	601,5%	-17,8%	10,5%	-4,8%
BCEAO	-617,6	-59,5	2745,5	172,3	-191,6	90,5	1341,1	-206,6
	<i>-677,9</i>	<i>-315,9</i>	<i>1102,1</i>	<i>189,2</i>	<i>-322,7</i>	<i>105,0</i>	<i>1005,9</i>	<i>-252,7</i>
	-8,9%	-81,2%	149,1%	-8,9%	-40,6%	-13,7%	33,3%	-18,2%
Banques Commerciales	2094,0	2134,7	1657,1	46,4	473,5	187,9	777,5	1375,6
	<i>2146,7</i>	<i>2124,8</i>	<i>1059,1</i>	<i>51,0</i>	<i>362,8</i>	<i>233,7</i>	<i>910,9</i>	<i>1480,7</i>
	-2,5%	0,5%	56,5%	-9,0%	30,5%	-19,6%	-14,6%	-7,1%
Créances sur les autres secteurs	2772,1	4309,8	12716,9	167,8	3856,7	1358,0	6728,8	1837,5
	<i>2584,8</i>	<i>4307,2</i>	<i>12012,6</i>	<i>183,0</i>	<i>3814,6</i>	<i>1324,9</i>	<i>6793,2</i>	<i>1783,7</i>
	7,2%	0,1%	5,9%	-8,3%	1,1%	2,5%	-0,9%	3,0%
Créances nettes sur l'administration centrale	162,3	639,7	7129,1	183,2	1811,2	653,1	3591,2	448,4
	<i>166,3</i>	<i>620,8</i>	<i>7142,8</i>	<i>163,3</i>	<i>1739,4</i>	<i>553,3</i>	<i>3098,0</i>	<i>340,4</i>
	-2,4%	3,0%	-0,2%	12,2%	4,1%	18,0%	15,9%	31,7%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du quatrième trimestre 2024, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du troisième trimestre 2024. Les taux de croissance trimestriels sont présentés en pourcentage.

Source : BCEAO, Calculs faites par la Commission de l'UEMOA.

■ Actifs extérieurs nets

Concernant les actifs extérieurs nets au niveau de l'Union, l'analyse des données du quatrième trimestre de l'année 2024 indique une évolution à la hausse d'un montant de 2 818,1 mds (soit +30,6 %), par rapport au troisième trimestre de la même année. Cette augmentation des disponibilités extérieures nettes de l'Union, observée en variation trimestrielle, s'explique par les hausses enregistrées dans les actifs extérieurs nets de tous les Etats membres de l'Union, notamment en Côte d'Ivoire (+2 241,4 mds, soit +103,7%), au Burkina Faso (+266,3 mds, soit +14,7%), au Mali (+241,8 mds, soit +601,5%), au Sénégal

(+201,8 mds, soit +10,5%) et au Bénin (+7,6 mds, soit +0,5%). En revanche, les actifs extérieurs nets ont évolué à la baisse au Niger (-60,2 mds, soit -17,8%), au Togo (-58,9 mds, soit -4,8%) et en Guinée-Bissau (-21,6 mds, soit -9,0%).

■ *Créances sur les autres secteurs*

Sur le quatrième trimestre de l'année 2024, les créances sur les autres secteurs se sont affichées en hausse de 943,7 mds, au niveau régional, soit une augmentation de 2,9%, par rapport au trimestre précédent. Cette évolution des créances du secteur bancaire sur les autres secteurs de l'économie, hors administrations publiques, tient aux hausses enregistrées dans la plupart des Etats membres de l'Union, notamment en Côte d'Ivoire (+704,3 mds, soit +5,9%), au Bénin (+187,3 mds, soit +7,2%), au Togo (+53,8 mds, soit +3,0%), au Mali (+42,1 mds, soit +1,1%), au Niger (+33,1 mds, soit +2,5%) et au Burkina Faso (+2,6 mds, soit +0,1%). Cependant, les créances sur les autres administrations sont ressorties en baisse en Guinée-Bissau (-15,2 mds, soit -8,3%) et au Togo (-64,4 mds, soit -0,9%).

■ *Créances nettes sur l'administration centrale*

Au terme du quatrième trimestre de l'année 2024, il ressort de l'analyse des données conjoncturelles sur la situation monétaire de l'Union que les créances nettes du secteur bancaire sur les administrations centrales se sont établies à 14 618,1 mds, contre 13 824,4 mds au trimestre précédent, soit une hausse absolue de 793,8 mds, correspondant à une détérioration relative de 5,7% de la position nette des administrations centrales auprès du secteur bancaire. Du point de vue des Etats membres, cette détérioration de ladite position résulte des augmentations des créances sur les administrations centrales relevées dans certains Etats membres de l'Union, notamment, au Sénégal (+493,2 mds, soit +15,9%), au Togo (+ 108,0 mds, soit 21,5%), au Niger (+99,7 mds, soit 18,0%), au Mali (+71,8 mds, soit 4,1%), en Guinée Bissau (+19,9 mds, soit +12,2%) et au Burkina Faso (+18,9 mds, soit 3,0%). Cependant, les créances nettes du secteur bancaire sur les administrations centrales ont évolué à la baisse en Côte d'Ivoire (-13,7 mds, soit -0,2%) et au Bénin (-4,0 mds, soit -2,4%).

3. Principaux faits marquants

3.1. Environnement international

Octobre 2024 : La Banque centrale européenne (BCE) a abaissé ses taux directeurs dans le cadre d'un cycle de détente monétaire visant à soutenir l'économie. Deux nouvelles baisses de taux étaient attendues pour octobre et décembre 2024.

Source : <https://www.tresor.economie.gouv.fr>

Octobre 2024 : Le secteur immobilier en Chine continue de souffrir, avec une chute des ventes de nouveaux logements et des prix, ce qui pèse sur la confiance des consommateurs et les finances locales. Par ailleurs, la Chine a annoncé diverses mesures pour soutenir l'économie, notamment l'émission de près de 300 milliards d'euros d'obligations spéciales pour financer des projets publics. Un plan de relance de 150 milliards de dollars a également été mis en place pour stimuler la croissance.

Source : <https://www.techniques-ingenieur.fr>; <https://major-prepa.com>.

Octobre 2024 : Les tensions commerciales entre la Chine et l'Union européenne se sont intensifiées, notamment autour des véhicules électriques, ce qui affecte les exportations chinoises.

Source : <https://www.tresor.economie.gouv.fr>

Octobre 2024 : La Réserve fédérale a entamé son cycle de réduction des taux directeurs, avec une première baisse de 50 points de base en septembre, suivie de prévisions de baisses supplémentaires en novembre et décembre.

Source : <https://economic-research.bnpparibas.com>.

Novembre 2024 : Donald Trump a remporté l'élection présidentielle américaine, ce qui a suscité des préoccupations quant à la politique commerciale et économique future des États-Unis. Une nouvelle administration Trump pourrait mener à des mesures protectionnistes et interventionnistes, potentiellement en dehors des règles de l'OMC.

Source : <https://www.tresor.economie.gouv.fr>; <http://www.ifri.org>.

Novembre 2024 : La Chine continue de faire face à une crise durable du secteur immobilier et à un taux de chômage persistant, particulièrement chez les jeunes.

Source : <https://information.tv5monde.com>.

Novembre 2024 : Les tensions commerciales entre la Chine et l'Union européenne se sont intensifiées, notamment suite à la décision de l'UE de taxer les véhicules électriques chinois, ce qui a entraîné des mesures de rétorsion de la part de la Chine.

Source : <https://major-prepa.com>

Décembre 2024 : En Chine, des réformes fiscales sont en préparation pour renforcer la base fiscale et stabiliser l'économie, face à des contraintes budgétaires croissantes et à une dette publique totale dépassant 100 % du PIB.

Source : <https://legrandcontinent.eu>

Décembre 2024 : La Banque centrale européenne (BCE) a procédé à une nouvelle baisse de ses taux d'intérêt directeurs en décembre 2024, dans le but de soutenir l'activité économique. Par ailleurs, le marché du travail en Zone euro a montré une résilience notable en 2024, avec près d'un million d'emplois créés au cours des trois premiers trimestres.

Source : <https://market-insights.upply.com>; <https://economic-research.bnpparibas.com>

Décembre 2024 : L'économie américaine reste résiliente, avec un taux de chômage stable à 4,1% et des inscriptions hebdomadaires au chômage à des niveaux faibles. La consommation des ménages continue de soutenir la croissance économique.

Source : <https://www.interfimo.fr>

Décembre 2024 : Donald Trump a annoncé des hausses significatives des droits de douane, notamment 60% sur les importations chinoises et 10% sur les produits européens. Il prévoit, en outre, de pérenniser les baisses d'impôts sur les revenus et de réduire les impôts sur les sociétés de 21% à 15%. Ces politiques protectionnistes et les réformes fiscales visent à réduire le déficit commercial américain et pourraient stimuler l'investissement mais risquent d'aggraver le déficit public et raviver l'inflation à court terme, ce qui pourrait influencer la politique monétaire de la Fed.

Source : <https://www.bbc.com>.

3.2. Pays de l'UEMOA

Octobre 2024-Bénin : Le Fonds Monétaire International (FMI) et le Bénin sont parvenus à un accord d'un financement d'environ 95 millions de dollars.

Source : www.lematinal.bj.

Octobre 2024-Togo : La Banque africaine de développement (BAD) a signé le 11 octobre à Lomé, avec les autorités togolaises, un accord de financement de 16,4 milliards FCFA pour soutenir le Projet de Transformation Agroalimentaire du Togo. Après la BAD, quelques jours auparavant, le Togo reçoit un nouvel appui de taille pour son secteur agricole. La Banque islamique de développement (BID) a approuvé le 14 octobre, un financement de 60 millions \$ (plus de 36 milliards FCFA) en faveur du pays.

Source : <https://www.republiquetogolaise.com>; <https://www.togofirst.com>.

Novembre 2024-Bénin : La BAD a mis en place une ligne de garantie de transaction de 15 millions d'euros, soit environ 9,8 milliards F CFA au profit de Bank of Africa (BOA-Bénin). Cette initiative vise à faciliter les importations d'intrants, d'équipements de production et de télécommunications, essentiels pour stimuler l'industrie manufacturière et répondre à la demande locale de produits de première nécessité.

Source : <https://www.lematinal.bj>

Novembre 2024-Sénégal : Le Sénégal a un taux d'endettement élevé, dépassant le plafond communautaire de l'UEMOA.

Source : <https://www.tresor.economie.gouv.fr>.

Décembre 2024-Togo : les prix des produits pétroliers enregistrent une baisse à la pompe à partir de ce mardi 10 décembre sur toute l'étendue du territoire national. La décision a été actée par le gouvernement, à travers un arrêté conjoint des ministères en charge du commerce, de l'économie, et des ressources énergétiques.

Source : www.republiquetogolaise.com

Décembre 2024-Togo : Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le 20 décembre, le déblocage d'un montant de 58,7 millions \$ en faveur du Togo, dans le cadre de la première revue de son programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). L'enveloppe, destinée au soutien budgétaire et annoncée déjà il y a quelques mois, s'inscrit dans l'accord

de 42 mois conclu en mars pour un montant global de 390 millions \$ (environ 237 milliards FCFA).

Source : <https://www.republiquetogolaise.com>

Conclusion

Au quatrième trimestre 2024, l'activité économique régionale est marquée par la poursuite du dynamisme du secteur industriel, avec notamment le renforcement de l'exploitation des activités extractives dans la plupart des Etats membres. L'activité de commerce et de service s'est également bien confortée au courant de la période.

Les échanges extérieurs ont été caractérisés par une dynamique soutenue des exportations et des importations des biens. Au total, le solde commercial de l'Union, au quatrième trimestre 2024, s'est amélioré de 184,8 mds, par rapport au trimestre précédent, affichant ainsi en déficit de 1 268,5 mds à fin 2024. La Côte d'Ivoire et le Niger ont clôturé l'année 2024 avec des soldes commerciaux excédentaires.

Au titre des finances publiques, la gestion budgétaire dans les Etats membres a été marquée par une hausse des recettes, dans la plupart des pays et une baisse des dépenses globales de l'Union. Ainsi, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres indique une amélioration de la position budgétaire globale de l'Union de 1 463,9 mds, par rapport au quatrième trimestre de l'année 2023, pour se situer à -1 398,9 mds.

Au niveau de l'inflation régionale, les prix à la consommation ont baissé de 1,3% au quatrième trimestre 2024 comparativement au trimestre précédent. Toutefois, en glissement annuel, les prix à la consommation se sont inscrits en hausse de 2,9%. Globalement, l'inflation annuelle poursuit sa dynamique désinflationniste au niveau régional et elle est ressortie à 3,5% sur l'année 2024, supérieure à la cible de 3%.

Ainsi, l'évolution de la conjoncture à la fin du quatrième trimestre 2024 dénote une orientation plutôt favorable, notamment avec la bonne tenue du secteur industriel et des exportations de l'Union, bien que la menace sécuritaire soit encore vive au niveau régional. La croissance économique de l'Union devrait se consolider à 6,2% en 2024, soit un gain de près d'un point de pourcentage par rapport à l'année précédente. L'espace UEMOA devrait également tirer profit du marché international des biens, notamment des produits énergétiques et miniers, dans un contexte d'exploitation d'hydrocarbure au niveau de certains Etats membres. Toutefois, les perspectives de croissance présentent des risques de révisions à la baisse, en conséquence de la situation sécuritaire encore présente dans la région, mais également les défis financiers que connaissent globalement les pays en développement pour le financement du développement et les phénomènes climatiques qui perturbent pour l'essentiel le secteur agricole.

ANNEXES

• Sur le secteur extérieur

Evolution des exportations (en mds)

	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24
Bénin	176,7	185,5	117,9	80,0	177,9	167,5	152,0	142,0	241,6	211,3	108,6	113,1
Burkina Faso	791,4	780,8	521,3	748,4	693,8	686,8	624,4	699,6	838,2	817,1	814,4	951,5
Côte d'Ivoire	2 676,1	2 644,9	2 408,1	2 523,8	3 146,7	2 680,4	2 320,3	2 983,9	2 974,0	2 787,3	2 614,0	4 405,0
Guinée Bissau	33,5	51,1	50,0	23,0	0,0	0,0	80,8	16,3	2,9	54,0	43,5	4,0
Mali	523,1	537,4	653,0	789,9	570,2	596,0	681,5	629,3	493,7	523,0	455,3	433,2
Niger	93,6	57,6	58,9	108,3	129,3	87,0	38,6	29,1	44,6	41,5	170,9	355,9
Sénégal	727,1	744,6	743,8	743,8	818,8	685,4	595,0	589,6	734,2	699,6	785,9	1 066,6
Togo	153,7	129,1	140,9	178,3	211,8	212,3	192,3	256,4	209,8	212,1	213,3	193,0
UEMOA	5 175,2	5 131,1	4 694,0	5 195,4	5 748,5	5 115,3	4 684,9	5 346,2	5 538,9	5 346,0	5 205,9	7 522,3

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des Correspondants nationaux des Etats.

Evolution des importations (en mds)

	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24
Bénin	557,9	581,4	649,1	654,9	712,1	652,9	563,7	625,1	541,0	468,7	535,4	495,8
Burkina Faso	769,5	877,5	925,6	949,3	864,5	873,4	867,6	971,2	918,6	908,7	1010,4	1060,4
Côte d'Ivoire	2 327,3	2 335,6	2 790,8	3 278,7	2 737,9	2 634,8	2 945,6	3 103,0	2 591,1	2 663,3	2 665,7	3 854,1
Guinée Bissau	35,0	32,7	28,5	35,5	35,1	42,8	17,8	34,2	34,1	42,9	34,0	35,1
Mali	1 026,1	1 086,2	1 216,8	1 156,7	715,5	910,7	880,7	968,3	914,8	905,6	724,1	767,1
Niger	516,3	525,8	543,9	876,4	686,3	577,8	530,4	160,1	187,7	250,2	205,9	269,1
Sénégal	1 312,0	1 578,8	1 953,9	1 953,9	1 562,9	1 440,8	1 625,8	1 796,8	1 518,4	1 467,6	1 544,1	1 832,3
Togo	422,4	496,3	511,2	508,1	447,6	449,6	445,5	448,5	467,7	453,2	509,9	476,9
UEMOA	6 966,5	7 514,4	8 619,7	9 413,5	7 761,9	7 582,7	7 877,0	8 107,1	7 173,4	7 160,1	7 229,6	8 790,8

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des Correspondants nationaux des Etats.

Evolution du taux de couverture des importations par les exportations (en %)

	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24
Bénin	31,7	31,9	18,2	12,2	25,0	25,7	27,0	22,7	44,7	45,1	20,3	22,8
Burkina Faso	102,8	89,0	56,3	78,8	80,3	78,6	72,0	72,0	91,2	89,9	80,6	89,7
Côte d'Ivoire	115,0	113,2	86,3	77,0	114,9	101,7	78,8	96,2	114,8	104,7	98,1	114,3
Guinée Bissau	95,6	156,2	175,4	64,7	0,0	0,0	454,1	47,8	8,6	126,0	128,1	11,3
Mali	51,0	49,5	53,7	68,3	79,7	65,4	77,4	65,0	54,0	57,8	62,9	56,5
Niger	18,1	11,0	10,8	12,4	18,8	15,1	7,3	18,2	23,8	16,6	83,0	132,3
Sénégal	55,4	47,2	38,1	38,1	52,4	47,6	36,6	32,8	48,4	47,7	50,9	58,2
Togo	27,3	30,2	31,0	31,6	27,3	27,4	26,9	28,1	26,2	25,7	28,0	26,4
UEMOA	74,3	68,3	54,5	55,2	74,1	67,5	59,5	65,9	77,2	74,7	72,0	85,6

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des Correspondants nationaux des Etats.

Evolution du solde commercial (en mds FCFA)

	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24
Bénin	-381,2	-395,9	-531,1	-574,9	-534,2	-485,3	-411,7	-483,1	-299,4	-257,4	-426,8	-382,7
Burkina Faso	21,9	-96,7	-404,4	-200,9	-170,7	-186,6	-243,2	-271,6	-80,4	-91,6	-196,0	-108,9
Côte d'Ivoire	348,7	309,4	-382,7	-754,9	408,7	45,5	-625,3	-119,2	382,8	124,1	-51,7	550,9
Guinée Bissau	-1,5	18,4	21,5	-12,5	-35,1	-42,8	63,0	-17,8	-31,1	11,2	9,5	-31,2
Mali	-503,0	-548,8	-563,7	-366,9	-145,4	-314,7	-199,2	-339,0	-421,2	-382,6	-268,8	-333,9
Niger	-422,7	-468,2	-485,0	-768,1	-557,0	-490,8	-491,8	-131,1	-143,1	-208,7	-35,0	86,8
Sénégal	-584,8	-834,2	-1 210,1	-1 210,1	-744,1	-755,4	-1 030,7	-1 207,2	-784,2	-768,1	-758,2	-765,7
Togo	-268,7	-367,2	-370,3	-329,8	-235,8	-237,4	-253,2	-192,1	-257,9	-241,0	-296,7	-284,0
UEMOA	-1 791,3	-2 383,3	-3 925,7	-4 218,2	-2 013,4	-2 467,4	-3 192,1	-2 761,0	-1 634,4	-1814,1	-2023,7	-1268,5

Source : Calculs de la DPÉE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des Correspondants nationaux des Etats.